

ÉDUCATION POSTSECONDAIRE DE LANGUE FRANÇAISE

ACCÈS ET TRANSITION

**Une recension des écrits sur la transition vers les
études postsecondaires en français et les facteurs qui influencent le
choix des jeunes francophones et francophiles**



29 août 2014

Table des matières

| | |
|--|----|
| Mise en contexte et mandat | 3 |
| 1. Méthode : recension des écrits | 4 |
| 2. Quelques constats d'ordre général | 5 |
| 3. Les facteurs qui influencent leurs choix d'étudier en français..... | 5 |
| 4. Défis systémiques pour les institutions postsecondaires francophones et bilingues..... | 7 |
| 5. Défis systémiques pour les écoles de langue française et les programmes d'immersion | 8 |
| 6. Les pistes de réflexion | 9 |
| Une vision partagée et une direction commune..... | 9 |
| Où commencer ? | 10 |
| Politique nationale sur les études postsecondaires en français : exercer un leadership | 10 |
| Un réseau national interconnecté et bien branché | 11 |
| Des stratégies de recrutement communautaires et engagées | 11 |
| 7. Des pratiques réussies ou prometteuses... .. | 13 |
| Annexe : Recension des écrits | 33 |

Cette étude a été réalisée par André J. Lalonde et Lise Lortie de la firme Les Sentiers du leadership inc. pour le compte de l'Association des universités de la francophonie canadienne (AUGC), le Réseau des cégeps et des collèges francophones du Canada (RCCFC) et la Fédération nationale des conseils scolaires francophones (FNCSF).

ÉDUCATION POSTSECONDAIRE DE LANGUE FRANÇAISE : ACCÈS ET TRANSITION

Mise en contexte et mandat

L'Association des universités de la francophonie canadienne (AUFC), le Réseau des cégeps et des collèges francophones du Canada (RCCFC), en collaboration avec la Fédération nationale des conseils scolaires francophones (FNCSF) veulent dresser un portrait du degré d'accès et de transition des étudiantes et étudiants du palier secondaire francophone ou d'immersion vers les institutions postsecondaires offrant des programmes d'études en français. Ces trois partenaires de la Table nationale sur l'éducation souhaitent conjuguer leurs efforts pour contribuer à la promotion, l'expansion, la qualité et le rayonnement d'un continuum de l'éducation en langue française en situation minoritaire au Canada. Avant de mettre en place des initiatives de cet ordre, il leur apparaît essentiel de mieux connaître certains aspects de la situation de l'éducation postsecondaire en français en procédant à une analyse portant sur deux angles soit **l'accès et la transition**.

Dans un premier temps, les trois organismes nationaux partenaires de la Table nationale sur l'éducation veulent mieux cerner les aspects quantitatifs reliés à la transition. Quel est le degré d'accès à des institutions postsecondaires de langue française ou à des programmes d'études postsecondaires en français? Le groupe travaille avec les services de données de Patrimoine canadien afin de dresser un portrait de l'offre, du degré d'accès (cartographie) et d'en faire l'analyse en vue d'identifier les lacunes et les défis.

Dans un deuxième temps, les partenaires veulent également mieux connaître et comprendre les facteurs qui influencent le choix des étudiantes et étudiants de se diriger vers une institution de langue française ou, le cas échéant, vers une institution ou un programme de langue anglaise? Quelles sont les démarches, les initiatives, les collaborations existantes qui ont influencé ou qui influencent encore positivement les taux d'inscription des étudiants diplômés des écoles secondaires francophones dans les institutions postsecondaires francophones dans chacune des provinces et chacun des territoires du Canada.

- **La transition**

Selon l'angle de la transition, l'analyse comporte une recension des études qui ont examiné la transition entre l'école secondaire de langue française et le postsecondaire de langue française et fournit des exemples de démarches, initiatives ou ententes en cours qui constituent des pratiques prometteuses facilitant la transition entre l'école secondaire de langue française et le postsecondaire de langue française.

- **L'accès**

« Pour les étudiants francophones, la distance et la langue constituent des obstacles à l'ÉPS. Alors que des universités anglophones sont présentes dans toutes les provinces canadiennes, les universités francophones, à l'extérieur du Québec, sont beaucoup plus rares.¹ »

¹ COMITÉ SÉNATORIAL PERMANENT DES AFFAIRES SOCIALES, DES SCIENCES ET DE LA TECHNOLOGIE. Ouvrir la porte : Surmonter les obstacles aux études postsecondaires au Canada. Décembre 2011

Dans le cadre de la présente initiative, une équipe de recherche du Programme d'appui aux langues officielles de Patrimoine canadien se penche sur une analyse de proximité des institutions postsecondaires en milieu minoritaire francophone au Canada.

Cette analyse comporte deux objectifs soit:

- mesurer l'accès de la population canadienne en situation minoritaire aux établissements postsecondaires offrant des cours et des programmes en français à la population francophone du Canada
- mesurer la présence et la portée des institutions en situation minoritaire.

Une première analyse indique que l'accès réel est au moins inégal et inadéquat. Plusieurs progrès ont été réalisés au cours des dernières années mais, dans plusieurs régions l'accès aux études postsecondaires de langue française (ÉPSLF) demeure partiel et difficile.

Une première cartographie des ÉPSLF demeure incomplète car elle ne précise pas l'envergure des programmes et services offerts dans toutes les communautés et dans toutes les régions.

Pour assurer une meilleure planification, il importe de mieux préciser l'accès réel à l'ensemble des cours et programmes postsecondaires en langue française pour les francophones de toutes les communautés et de toutes les régions.

1. Méthode : recension des écrits

L'objectif principal de la présente recension des écrits est de fournir un survol des recherches existantes qui traitent des facteurs qui influencent les choix des jeunes francophones ou francophiles quant au programme ou à l'institution d'études postsecondaires. À cette fin, la recherche de la documentation s'est effectuée en utilisant la méthode suivante :

- 1) Une première base documentaire a été constituée en faisant une recherche sur Internet en utilisant quelques mots clés tels : études postsecondaires, transition, francophones, situation minoritaire, etc.
- 2) Des recherches subséquentes ont été effectuées sur les sites Internet des trois partenaires soit, L'Association des universités de la francophonie canadienne (AUFC), le Réseau des cégeps et des collèges francophones du Canada (RCCFC) et la Fédération nationale des conseils scolaires francophones (FNCSF).
- 3) Des articles et recherches ont été repérés à travers les bibliographies issues de la première base documentaire.
- 4) Des sites étant reconnus pour leurs recherches ont été consultés entre autres,
 - Institut canadien de recherche sur les minorités linguistiques
 - Centre de recherches en éducation franco-ontarienne (CRÉFO) de l'Université de Toronto
 - Commissaire aux langues officielles
 - Conseil ontarien de la qualité de l'enseignement supérieur
 - Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE)
- 5) Un échantillonnage des sites des conseils scolaires francophones du Canada et des établissements postsecondaires francophones ou bilingues en milieu minoritaire

2. Quelques constats d'ordre général

1. Les institutions d'enseignement postsecondaire jouent un rôle capital dans la revitalisation des communautés francophones et milieu minoritaire.
2. Les élèves finissants des écoles secondaires de langue française ont progressivement un meilleur accès aux études postsecondaires, particulièrement depuis les années 2000.
3. Les aspirations des élèves finissants des écoles secondaires de langue française pour les études postsecondaires sont aussi élevées que pour les élèves finissants des écoles secondaires de langue anglaise.
4. Majoritairement, les élèves finissants des écoles secondaires de langue française souhaitent pouvoir continuer leurs études postsecondaires en français dans un établissement à proximité de leur domicile ou de leur école secondaire.
5. Les obstacles majeurs qui les empêchent de continuer leurs études en français au postsecondaire sont :
 - L'éloignement des institutions postsecondaires francophones
 - Les considérations d'ordre financier (éloignement, absence de bourses d'études et d'aide financière)
 - L'offre limitée de cours et programmes dans leurs domaines d'intérêt de la part des institutions postsecondaires francophones en comparaison avec l'offre plus variée et plus substantielle des institutions anglophones dans leur région
 - L'insécurité linguistique (manque de confiance de pouvoir réussir ses études en français)

3. Les facteurs qui influencent leurs choix d'étudier en français

Les facteurs qui influencent le choix des élèves francophones en matière d'études postsecondaires sont nombreux et constituent un ensemble complexe de motivations tant intrinsèques qu'extrinsèques.

Ces motivations sont à leur tour le résultat des vécus familial, scolaire et communautaire des jeunes francophones. Elles sont également influencées par le niveau de maturité et le processus de construction identitaire des jeunes.

Les facteurs liés à l'accès des programmes collégiaux et universitaires en langue française :

1. La réputation de l'institution postsecondaire envisagée et la qualité perçue de ses programmes et services
2. L'accès à un large éventail de programmes et de cours de qualité qui correspondent aux besoins du marché du travail et aux intérêts et capacités des élèves finissants
3. La proximité des établissements postsecondaires au domicile de l'élève ou à l'école secondaire qu'il ou qu'elle a fréquentée
4. **Les coûts liés aux études postsecondaires** et plus particulièrement à l'éloignement de l'institution postsecondaire francophone

Les facteurs d'influence liés aux élèves et étudiants eux-mêmes :

5. La connaissance de l'élève par rapport aux sources de financement disponibles pour entreprendre ses études postsecondaires
6. La connaissance de l'élève par rapport à la profession ou au domaine de travail qui l'intéresse
7. L'insécurité linguistique qui met en doute sa capacité réelle ou perçue de pouvoir réussir des études postsecondaires dans le domaine choisi, en français
8. La connaissance de soi, l'estime de soi de l'élève, la capacité de faire des choix vocationnels
9. Le degré d'autonomie, de compétence et d'affiliation de l'élève (ACA, modèle de Landry)
10. L'identité linguistique et culturelle de l'élève (bilingue, identité hybride, identité canadienne, etc.)
11. L'incertitude par rapport à un programme postsecondaire livré à distance
12. La connaissance de l'élève par rapport aux possibilités de combiner des études universitaires et des études collégiales
13. La perception du français comme langue de travail et la perception de l'ouverture aux francophones dans le milieu de travail envisagé
14. La possibilité d'étudier dans les deux langues officielles

Les facteurs d'influence liés aux écoles secondaires :

15. L'influence du personnel scolaire par rapport au choix éventuel de l'élève en matière d'études postsecondaires et par rapport à sa confiance de réussir et ses compétences en français
16. L'influence relativement faible des services d'orientation
17. Le lien ambigu entre l'identité francophone de l'élève et le cheminement vocationnel

Les facteurs d'influence liés aux institutions postsecondaires :

18. L'influence relativement faible des activités formelles de promotion et de recrutement des établissements postsecondaires offrant des programmes en français
19. La qualité de l'accueil, de l'enseignement et des suivis assurés par les établissements postsecondaires
20. La capacité de l'établissement postsecondaire d'accueillir et de retenir les élèves issus de l'immersion et de l'immigration ainsi que les étudiants internationaux

Les facteurs liés à la famille et à la communauté :

21. L'influence des parents par rapport au choix éventuel de l'élève en matière d'études postsecondaires et par rapport à l'appui parental requis pour faire et réaliser son choix
22. L'influence de personnes significatives dans la vie et le milieu de l'élève par exemple, médecin, dentiste, voisin ingénieur, oncle mécanicien qui valorisent les études postsecondaires

4. Défis systémiques pour les institutions postsecondaires francophones et bilingues

Les facteurs qui influencent le choix des élèves finissants des écoles secondaires de langue française représentent aussi des défis systémiques par rapport aux études postsecondaires en français pour les institutions postsecondaires et les communautés francophones et acadiennes du Canada.

1. Faire compétition avec des institutions anglophones et bilingues bien établies qui ont déjà acquis une certaine notoriété. Arriver rapidement à une très grande qualité de programmes et se bâtir une réputation auprès des communautés, des écoles secondaires de langue française et d'immersion et des futurs étudiants.
2. Augmenter de façon substantielle le nombre et la variété de cours et de programmes qui répondent aux besoins du marché du travail ainsi qu'aux intérêts des élèves.
3. Multiplier les espaces où s'offrent les cours et les programmes. Construire de nouvelles installations dans les régions peu ou mal desservies. Multiplier les campus, sites d'entrée et les points d'accès. Utiliser les technologies d'information et de communication pour rapprocher les programmes des étudiants et étudiantes.
4. À titre d'incitatif et pour une question d'équité, augmenter ou faire augmenter les bourses et l'aide financière disponibles pour les étudiants qui veulent poursuivre leurs études postsecondaires en français.
5. Fournir une meilleure information aux élèves des écoles secondaires de langue française et d'immersion sur les sources de financement de leurs études postsecondaires en français – bourses, aide financière, autres.
6. Multiplier les ententes d'articulation, de reconnaissance de cours et de transferts de crédits pour permettre aux étudiants et étudiantes de langue française de combiner des apprentissages collégiaux et universitaires dans leurs études postsecondaires. Faire mieux connaître ces options aux élèves finissants des écoles de langue française et d'immersion.
7. Inviter les élèves des écoles secondaires de langue française et d'immersion dans les locaux des institutions postsecondaires francophones dès l'entrée au secondaire ou à la fin du primaire. Assurer un accompagnement et un suivi avec les étudiants et étudiantes après l'inscription et mettre en place des services adaptés de soutien à la population étudiante.

8. Dans la mesure du possible, fournir aux étudiants qui poursuivent leurs études postsecondaires en français des espaces de vie étudiante où il est possible de se rassembler, de rencontrer d'autres étudiants, de dialoguer, de travailler ensemble et d'avoir une certaine vie sociale, même lorsque les cours sont livrés à distance.
9. Assurer des cours et programmes de soutien et d'amélioration du français dans les institutions postsecondaires. La qualité du français est souvent gage de succès et de persévérance dans les études postsecondaires en français.
10. Mobiliser les communautés pour faire la promotion des possibilités d'emploi dans les deux langues officielles et valoriser les attitudes positives de la société envers la dualité linguistique et la légitimité du français comme langue officielle du Canada. Exercer un leadership dans l'élargissement et la reconnaissance de l'espace francophone partout au Canada.

5. Défis systémiques pour les écoles de langue française et les programmes d'immersion

11. Pour bâtir la confiance des futurs étudiants, porter une attention particulière à l'importance de la qualité de l'enseignement et de l'apprentissage du français aux paliers primaire et secondaire. L'insécurité linguistique invite les élèves à poursuivre leurs études postsecondaires en anglais.
12. Mobiliser les parents pour appuyer les conseils scolaires, les écoles et les institutions postsecondaires en exerçant un regard positif sur le choix d'études postsecondaires en français pour leurs enfants. Mobiliser les parents pour appuyer la construction de l'identité vocationnelle de chaque élève.
13. Mobiliser le personnel enseignant des écoles primaires et secondaires de langue française pour encadrer et appuyer la construction de l'identité vocationnelle des élèves. Mobiliser le personnel enseignant pour favoriser le développement chez les élèves d'une meilleure connaissance de soi, d'un saine estime de soi et d'une confiance de pouvoir réussir dans ses études postsecondaires en français.
14. Ouvrir les portes des écoles primaires et secondaires de langue française pour mettre les élèves en contact avec des personnes issues du monde du travail (modèles) afin d'enrichir la connaissance des élèves sur les métiers, les professions, les vocations et les occupations qui font partie de leurs communautés, de la société canadienne et de la planète.
15. Accompagner les élèves des écoles secondaires de langue française dans leurs choix vocationnels. Adopter des stratégies de l'approche orientante dès la 6^e année de l'école primaire et poursuivre au palier secondaire. L'approche orientante nous semble très compatible avec le processus de construction identitaire et s'inscrit bien dans les visées de l'École communautaire citoyenne. Rehausser la qualité des programmes et des services d'orientation.

16. Continuer la promotion des programmes et services des institutions postsecondaires francophones mais en construisant sur l'établissement de relations avec les élèves des écoles secondaires de langue française et d'immersion. Voir la promotion comme un accompagnement à long terme des élèves dans la construction de leur avenir vocationnel. Faire la promotion du bilinguisme comme facteur positif d'emploi et de rémunération.
17. Faire appel aux leaders de la communauté locale pour entrer en contact avec les écoles et servir de modèles accessibles aux élèves du palier secondaire en particulier.
- «Les francophones ont compris que les établissements postsecondaires efficaces font habituellement partie intégrante de la communauté qu'ils servent et ils en sont le reflet.»²

6. Les pistes de réflexion

Quelles sont donc les pistes de réflexion qui pourraient permettre aux institutions postsecondaires de faire face aux nombreux défis qui se présentent devant elles ?

Une vision partagée et une direction commune

L'ensemble des communautés francophones et acadiennes du Canada doit se sentir interpellé par les enjeux des études postsecondaires en français puisqu'il y en va de son développement, de son avenir et de sa pérennité. En effet à cette période de son évolution la Francophonie canadienne doit pouvoir compter sur les transferts des connaissances, sur la création de nouvelles connaissances et l'innovation et sur la préparation d'une population francophone capable d'exercer son leadership dans les communautés, partout au Canada et dans le monde. C'est, entre autres, par l'éducation postsecondaire que les communautés francophones et acadiennes du Canada pourront former et préparer les professionnels et autres experts qui pourront continuer à offrir la gamme de services en français que le gouvernement canadien et les gouvernements provinciaux et territoriaux sont engagés à fournir aux citoyens et citoyennes canadiens de langue française.

Pour les communautés francophones et pour le Canada, les études postsecondaires en français représentent aussi une ouverture sur le monde et les diplômés des institutions postsecondaires francophones sont en mesure de faire rayonner les valeurs et le savoir-faire canadien et francophone sur toute la planète.

C'est donc à partir d'une large vision commune et inspirante que les études postsecondaires en français sont appelées à se développer. La pleine réalisation du potentiel des études postsecondaires en français requiert un effort et un investissement de toutes les composantes des communautés. Les citoyens et citoyennes, les familles, les organismes et institutions communautaires, les écoles et les conseils scolaires ainsi que les gouvernements de tous les paliers doivent unir leurs ressources et leurs efforts dans une direction commune tout en comptant sur des moyens flexibles et variés pour atteindre des résultats escomptés c'est-à-dire, un accès équitable et efficace aux études postsecondaires pour tous les francophones du pays.

² COMMISSAIRE AUX LANGUES OFFICIELLES. *Rapport sommaire. Forum de discussion sur le continuum des occasions d'apprentissage en français en Saskatchewan*. Regina, Saskatchewan. No de cat. : SF31-117/2014F-PDF ISBN: 978-0-660-21786-4. Septembre 2012.

Où commencer ?

La Table nationale sur l'éducation, le Comité tripartite et le projet d'École communautaire citoyenne nous semblent un lieu idéal pour enquêter, réfléchir et dialoguer sur les enjeux de l'éducation postsecondaire et pour développer les stratégies qui s'imposent.

La Table nationale sur l'éducation regroupe les intervenants majeurs du monde de l'éducation et du développement des communautés. Le projet *École communautaire citoyenne* propose une démarche qui vise à actualiser le continuum d'éducation et de formation à partir de la petite enfance jusqu'au postsecondaire et la vie durant.

Le comité tripartite regroupe des représentants du gouvernement canadien et des gouvernements provinciaux et territoriaux ainsi que des représentants communautaires. Les groupes de travail du comité tripartite se penchent déjà sur les liens de l'éducation avec la petite enfance, l'immigration, la pédagogie et la construction identitaire. N'y aurait-il pas lieu de mettre sur pied un groupe de travail sur les études postsecondaires dont le mandat serait de développer une synergie nationale qui mènerait à des actions et des résultats pour les institutions postsecondaires francophones et la clientèle qu'elles cherchent à servir? Le développement concerté des études postsecondaires représenterait aussi une contribution importante à la pleine réalisation du Plan stratégique communautaire (PSC) du Forum des leaders.

En créant un groupe de travail sur les études postsecondaires et en incluant le développement des compétences la vie durant, la Table nationale se rapprocherait davantage du continuum d'éducation et de formation qui est au cœur de *l'École communautaire et citoyenne*. Elle appuierait ainsi un partenariat, sans équivoque avec les collèges et universités par l'entremise de l'AUFC / CNFS (1^{er} avril 2015, ACUFC) et le RCCFC.

Politique nationale sur les études postsecondaires en français : exercer un leadership

Dans son rapport intérimaire de juin 2005, intitulé *L'éducation en milieu minoritaire francophone : un continuum de la petite enfance au postsecondaire*³, le comité sénatorial permanent des langues officielles invite le gouvernement canadien à se donner une politique nationale sur l'éducation postsecondaire en français.

Doit-on attendre le gouvernement canadien ? Les institutions postsecondaires francophones peuvent-elles se donner une politique nationale sur les études postsecondaires en français, en collaboration avec les communautés, et ensuite inviter les gouvernements à venir appuyer cette politique?

Y a-t-il lieu d'ouvrir dans toutes les communautés francophones et acadiennes du Canada une réflexion, une recherche et un dialogue sur la vision nationale que veulent se donner les communautés et le rôle crucial et stratégique que peuvent jouer les institutions postsecondaires de la Francophonie canadienne ?

Comment peut-on augmenter l'engagement des provinces et des territoires ? Y a-t-il lieu de générer des politiques d'aménagement linguistique et culturel partout au pays ?

Quelles seront les retombées pour nos futurs étudiants et pour la communauté toute entière ? Comment ceci peut-il contribuer à l'essor du Canada ?

³ Source : <http://www.parl.gc.ca/Content/SEN/Committee/381/offi/rep/rep06jun05-f.pdf>

Un réseau national interconnecté et bien branché

Les défis systémiques auxquels font face les institutions postsecondaires francophones sont nombreux et de taille. Ces institutions reconnaissent leur interdépendance et leur besoin de maximiser les ressources et les efforts et elles ont déjà entrepris bon nombre de collaborations comme en font foi les nombreuses pratiques exemplaires de collaboration déjà mises en place.

Y a-t-il lieu d'intensifier cette collaboration et de fonctionner effectivement comme un réseau unique, collaboratif et concerté pour améliorer, partout au Canada, l'accès aux études postsecondaires en français. Les pratiques actuelles de différenciation, de gestion stratégique de la croissance des inscriptions et des programmes, d'ententes d'articulation, de reconnaissance de cours et de transferts de crédits peuvent-elles servir de tremplin pour innover davantage ?

Les technologies de l'information et de la communication peuvent-elles être mises à contribution de façon plus efficace et plus efficiente dans une approche de collaboration plutôt que dans un environnement de compétition ? L'objectif premier est non seulement d'augmenter les inscriptions dans son institution mais aussi de contribuer à augmenter l'accès et la demande aux études postsecondaires en français pour tous les citoyens et citoyennes du Canada.

Le réseau national des institutions postsecondaires francophones pourrait-il mettre en place un système de gestion des données qui permettrait de suivre l'évolution des programmes et services, l'amélioration de l'accès et de la demande aux études postsecondaires en français et ainsi fournir des données probantes pour éclairer les décisions collectives qui s'imposent ?

Le réseau pourrait-il ainsi orienter les recherches requises afin d'appuyer les efforts ciblés déployés par les institutions et les communautés ?

Des stratégies de recrutement communautaires et engagées

Les élèves finissants des écoles secondaires de langue française ont de nombreuses options devant eux quant au choix de poursuivre leurs études postsecondaires. Nonobstant les obstacles identifiés, ils peuvent choisir les études collégiales ou les études universitaires. Ils peuvent poursuivre en français ou en anglais ou même dans les deux langues. On sait également que ces choix peuvent se faire à compter de la 8^e année et même plus tôt et que le choix effectué peut influencer leur choix linguistique pour les études secondaires.

Les motivations et les facteurs de choix sont nombreux et complexes. Les initiatives de promotion et de recrutement des institutions et les services actuels d'orientation des écoles secondaires ont souvent peu d'impact sur la décision des élèves de poursuivre ou non leurs études en français. Les professionnels en orientation représentent une ouverture unique sur les études postsecondaires. Comment pourrait-on assurer un meilleur outillage de ces professionnels en orientation tant du côté des écoles secondaires que des établissements postsecondaires ?

De plus, les parents, les enseignants et certains modèles dans la communauté ont une influence prépondérante sur les choix des élèves pour des études postsecondaires en français. Faut-il repenser les stratégies de promotion, d'orientation et de recrutement ?

Faut-il mieux connaître non seulement les facteurs qui influencent le choix des étudiants mais aussi le processus de construction de leur identité vocationnelle et de leur identité personnelle ? Les écoles primaires et secondaires de langue française peuvent-elles adopter une approche orientante qui accompagne et soutient les élèves dans leur cheminement vocationnel ? Les institutions postsecondaires francophones peuvent-elles devenir des partenaires engagés dans cet accompagnement, permettant ainsi de développer une communication et une relation à plus long terme avec les élèves ? Peut-on ainsi mieux comprendre et mieux cibler les intérêts et les besoins des futurs étudiants et être déjà mieux positionnés pour les accompagner et les soutenir dans leurs études postsecondaires ?

La mobilisation et la collaboration des instances scolaires, des familles et des communautés

Les études montrent clairement que les facteurs qui influencent les choix d'études postsecondaires des élèves finissants des écoles secondaires ne sont pas tous sous le contrôle des institutions postsecondaires. Les familles, les parents, le personnel enseignant des écoles primaires et secondaires ont un impact important sur les choix des éventuels étudiants et étudiantes. Les attitudes linguistiques et culturelles de la communauté environnante et de la société en général importent aussi.

Faut-il intensifier les collaborations entre les institutions postsecondaires et les conseils scolaires de langue française et leurs écoles primaires et secondaires ?

Les écoles primaires et secondaires peuvent-elles donner un meilleur accès aux jeunes, aux familles et aux communautés pour faciliter le travail de recrutement, de promotion et d'inscription des institutions postsecondaires francophones ?

Y a-t-il lieu de mettre à niveau les services d'orientation des écoles secondaires de langue française pour augmenter leur influence auprès des futurs étudiants ?

Y a-t-il des liens entre les processus de construction identitaire et les choix vocationnels chez les jeunes ?

«L'éducation étant l'institution qui a le plus d'effet sur la transmission de la langue et de la culture, les communautés francophones en milieu minoritaire devraient être en mesure de se l'approprier à toutes les étapes de la petite enfance jusqu'au niveau postsecondaire. Lorsque cet objectif aura été atteint, un grand pas aura été fait vers une authentique dualité linguistique, une valeur distincte de la société canadienne fondée sur l'égalité de statut des deux communautés de langue officielle.»⁴

⁴ COMITÉ SÉNATORIAL PERMANENT DES LANGUES OFFICIELLES. *Rapport intérimaire : L'éducation en milieu minoritaire francophone : un continuum de la petite enfance au postsecondaire*. Juin, 2005

7. Des pratiques réussies ou prometteuses...

1) ONTARIO - DESTINATION RÉUSSITE –VOLET 1

http://www.cforp.ca/destination_reussite/index.html

Destination réussite – volet 1 est une initiative à l'éducation en langue française mise en place par le ministère de l'Éducation de l'Ontario dans le cadre de la stratégie *Réussite des élèves* qui a pour vision :

Tous les partenaires collaborent afin que tous les élèves aient la possibilité de profiter pleinement d'occasions d'apprentissage diversifiées de qualité qui assurent leur réussite dans un continuum d'éducation en langue française.

Cette initiative vise à appuyer les conseils scolaires et leurs partenaires du palier postsecondaire afin qu'ils offrent des occasions d'apprentissage diversifiées et de qualité dans un environnement francophone.

Les programmes mis en place dans le cadre de l'initiative ont pour objectifs de favoriser l'obtention du diplôme d'études secondaires et de faciliter la transition vers les études postsecondaires et le marché du travail. L'initiative met au premier plan l'engagement des élèves afin qu'elles et ils soient partie prenante de leur réussite et participent activement à l'épanouissement de la communauté francophone.

Exemple :

Les **campus d'anticipation** sont le fruit d'une collaboration entre l'Université Laurentienne, le Collège Boréal et l'Université de Hearst et permettent d'accueillir annuellement des centaines d'élèves issus des six conseils scolaires de langue française du Nord de l'Ontario pour leur offrir des ateliers animés par des professeurs/chercheurs chevronnés sur des thèmes variés. Ces activités organisées spécialement pour les élèves de la 10^e et 11^e année donnent l'occasion aux élèves de découvrir des domaines d'études postsecondaires dans un contexte pratique. L'élève peut ensuite choisir des formations et ateliers dans diverses disciplines. De plus, les élèves peuvent s'inscrire à des ateliers qui répondent aux exigences de la Majeure Haute Spécialisation⁵ et ils reçoivent une attestation de formation lorsque l'atelier a été complété avec succès.

2) ONTARIO - CONSEIL DES ECOLES PUBLIQUES DE L'EST DE L'ONTARIO (CEPEO)

<http://www.cepeo.on.ca/news/31/264/La-Foire-des-destinations-postsecondaires-francophones-un-franco-succes>

La Foire des destinations postsecondaires francophones : un franco succès!

(OTTAWA, 22 septembre 2010) – Le Conseil des écoles publiques de l'Est de l'Ontario (CEPEO) a tenu une première édition de la Foire des destinations postsecondaires francophones, un événement de très haut calibre regroupant une vingtaine d'universités et de collèges francophones ou bilingues de l'Ontario, du Québec et du

⁵ Le programme de la Majeure Haute Spécialisation (majeure) permet aux élèves de se concentrer sur un cheminement de carrière compatible avec leurs compétences et leurs intérêts tout en répondant aux exigences du diplôme d'études secondaires de l'Ontario (DESO). Une mention spéciale (le sceau rouge de la majeure) sera apposée sur le diplôme des élèves inscrits à la majeure lorsqu'ils :

- complètent un ensemble de 8 à 10 cours dans un domaine précis
- acquièrent d'importantes compétences en milieu de travail, dans des centres de formation et à l'école obtiennent des certifications reconnues par l'industrie, y compris en premiers soins et en réanimation cardio-respiratoire

Source : <http://www.edu.gov.on.ca/plusdereussitedeseleves/SHSM.asp>

Nouveau-Brunswick, destiné à faire découvrir, aux élèves de la 11^e et de la 12^e année, la panoplie de programmes postsecondaires francophones disponibles.

On signale que l'événement s'est avéré un réel succès en atteignant son objectif principal : faire réaliser aux élèves qu'il leur est possible de continuer leurs études postsecondaires en français et ce, peu importe le domaine choisi. Durant le jour, une grande variété de kiosques, de présentations ciblées et d'ateliers ont été offerts exclusivement à près de 1 600 élèves du CEPEO. L'événement en soirée, ouvert à l'ensemble de la communauté, a attiré plus de 200 parents accompagnés de leurs enfants.

« L'initiative d'organiser un tel événement, regroupant un nombre impressionnant d'universités et de collèges offrant une formation de qualité en langue française, est une première dans l'Est ontarien. Nous sommes heureux d'avoir offert à nos élèves du secondaire cette opportunité de rencontrer les agents de liaison et les représentants des différentes institutions postsecondaires qui leurs ont remis tous les renseignements pertinents, relatifs à leur futur domaine d'étude » a partagé le président du Conseil, Georges Orfali.

« Les élèves étaient vraiment heureux de pouvoir assister à des conférences, de participer à des ateliers et de rencontrer divers représentants des collèges et universités francophones de la province, du Québec et du Nouveau-Brunswick aussi. Ainsi, ils ont pu se documenter et se renseigner sur les destinations postsecondaires qui offrent une formation en français dans le domaine qui les intéresse afin de faire un choix éclairé » a partagé l'instigatrice du projet et conseillère pédagogique responsable de l'orientation au Conseil, Marie-Josée Pouliotte.

Les élèves participants ont aussi eu la chance gagner une multitude de prix très intéressants tels que de nombreuses bourses d'études, des iPads, des appareils de photo numériques, des chandails, des manteaux et autres articles promotionnels, le tout offert gratuitement par les collèges et universités partenaires.

3) ONTARIO - LA PASSERELLE INTEGRATION ET DEVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE (I.-D.-E.)⁶ Près de 200 jeunes francophones participent à la 1^{ère} Foire de carrières en justice

<http://www.passerelle-ide.com/files/Communiqu%C3%A9%201%C3%A8re%20Foire%20de%20carri%C3%A8res%20en%20justice.pdf>

Toronto- Près de 200 jeunes francophones, immigrants pour la plupart, ont participé à la Foire de carrières en justice où ils ont pu échanger avec une quinzaine d'exposants de haut calibre des domaines de l'éducation, des institutions publiques et des forces de l'ordre de l'Ontario et du Canada. Les jeunes ont ainsi eu l'opportunité de connaître les carrières en justice qui s'offrent à eux comme options professionnelles d'avenir, et d'envisager un cheminement futur qui fera en sorte que la communauté francophone ait un nombre accru d'individus œuvrant dans le domaine de la justice.

Ce projet « Justice en français aussi pour s'intégrer ici » appuyé financièrement par Justice Canada, a été organisée par La Passerelle - Intégration et Développement Économique en partenariat avec l'Association de juristes d'expression française de l'Ontario (AJEFO), la Fédération d'associations de juristes d'expression française de Common law du Canada (FAJEF) et le Réseau de femmes afro- canadiennes francophones (REFFAC).

⁶ La Passerelle-I.D.É. a été créée pour répondre aux besoins d'intégration et de développement économique des jeunes francophones de toute origine du Grand Toronto.

« Il s'agit d'un partenariat exemplaire qui parie sur la synergie des expertises du milieu juridique et de celui de l'intégration des immigrants », de dire M^{me} Léonie Tchatat, directrice générale de La Passerelle-I.D.É. « Nous nous sommes mis au travail autour d'une vision partagée, celle d'une communauté immigrante francophone bien intégrée du point de vue de l'accès à la justice et aux carrières en justice. »

Un rapport de recherche de la firme Ronald Bisson et associé.e.s, intitulé « L'accès à la justice et aux carrières en justice pour les immigrants francophones dans les communautés minoritaires francophones au Canada », a constaté que ces immigrants étaient sous-représentés au sein des carrières en justice selon leur poids proportionnel, et que l'éventail desdites carrières était peu connu des jeunes immigrants francophones.

Parmi les exposants ayant participé à cette foire on compte le ministère du Procureur général de l'Ontario, le ministère de la Sécurité communautaire et des Services correctionnels de l'Ontario, le Collège Boréal, la Cité collégiale, Reflet Salvéo, le Commissariat aux Langues officielles du Canada, le Commissariat aux Services en français de l'Ontario, le Barreau du Haut Canada, la Gendarmerie royale du Canada, le Collège universitaire Glendon, l'Aide juridique de l'Ontario, la Police provinciale de l'Ontario et OASIS centre des femmes, ainsi que les quatre partenaires du projet.

« On devrait pouvoir offrir ce type d'événement tous les ans. Les exposants ont eu une occasion en or de semer chez les jeunes participants le goût d'un avenir plein de belles réalisations dans le domaine de la justice », a déclaré Rénaud Rémillard, Directeur général de la FAJEF. « Les jeunes sont partis avec des informations clés leur permettant de faire des choix qui déboucheront, nous l'espérons, sur un nombre accru d'immigrants parmi les professionnels francophones de la justice dans l'avenir. »

Les partenaires de ce projet rédigeront bientôt des recommandations pour la continuité de cette stratégie et de ces activités soutenant l'intégration des immigrants francophones dans le domaine de la justice. Le projet « Justice en français aussi pour s'intégrer ici » a aussi compris une série d'ateliers sur l'accès à la justice pénale et sur les droits linguistiques dans l'accès à la justice, qui ont été offerts l'automne 2012 à des jeunes immigrants francophones et à leurs mères à Ottawa, Winnipeg et Toronto, avec des ateliers programmés pour être offerts à Edmonton fin janvier.

4) SASKATCHEWAN - MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION DE LA SASKATCHEWAN *Sensibilisation aux carrières – Éducation fransaskoise 6^e année. 2011.*⁷

Le programme d'études Sensibilisation aux carrières, éducation fransaskoise, 6^e année présente le contenu d'apprentissage s'adressant aux élèves de la 6^e année. Ce document présente les grandes orientations de l'apprentissage pour les élèves de la Saskatchewan, les compétences transdisciplinaires des programmes d'études de la Saskatchewan et les buts du programme d'études Sensibilisation aux carrières pour l'éducation fransaskoise.

Il est intéressant de constater qu'on fait le lien entre construction langagière, identitaire et culturelle et l'orientation en carrière.

⁷ https://www.edonline.sk.ca/bbcswebdav/library/curricula/Francais/Sensibilisation_Aux_Carrieres/sensibilisation_aux_carrieres_6_2011_FR.pdf

*«La **construction langagière, identitaire et culturelle (CLIC)** La CLIC est un processus continu et dynamique au cours duquel l'élève développe sa compétence en français, son unicité et sa culture francophone. Ceci se fait en interaction avec d'autres personnes, ses groupes d'appartenance et son environnement. L'élève détermine la place de la langue française et de la culture francophone dans sa vie actuelle et dans celle de demain. L'élève nourrit son sens d'appartenance à la communauté francophone. L'élève devient ainsi une citoyenne ou un citoyen francophone, bilingue, dans un contexte canadien de dualité linguistique.*

La construction langagière, identitaire et culturelle (CLIC) soutient le développement de citoyenneté francophone, bilingue de l'élève. Cela lui permet :

- d'établir son réseau en français dans les communautés francophones et francophones;
- de mettre en valeur ses compétences dans les deux langues officielles du Canada;
- de s'informer, de réfléchir et d'évaluer de manière critique ce qui se passe dans son milieu;
- de réfléchir de manière critique sur ses perceptions à l'égard de sa langue, de son identité et de sa culture francophones;
- de connaître ses droits et ses responsabilités en tant que francophone;
- de comprendre le fonctionnement des institutions publiques et des organismes et des services communautaires francophones;
- de vivre des expériences significatives pour elle ou lui dans la communauté francophone;
- de contribuer au bien-être collectif de la communauté francophone.»

«En effet, ce programme souligne l'étroite relation qui existe entre l'identité et le travail d'une personne ainsi que l'incidence positive sur la vitalité de la communauté. Que ce soit par la conscientisation de l'élève de son pouvoir d'agir sur son vécu en français et de l'impact sur sa perspective vie-travail ou encore par l'analyse des retombées d'un emploi de son choix sur la communauté francophone locale, le programme d'études crée les conditions d'une réflexion identitaire et d'un positionnement quant à l'importance d'un développement vie-travail communautarisant.»

5) SASKATCHEWAN - MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION DE LA SASKATCHEWAN *Sensibilisation aux carrières – Éducation francophone 7^e année. 2011.*⁸

Le programme d'études Sensibilisation aux carrières, éducation francophone, 7^e année présente le contenu d'apprentissage s'adressant aux élèves de la 7^e année. Ce document présente les grandes orientations de l'apprentissage pour les élèves de la Saskatchewan, les compétences transdisciplinaires des programmes d'études de la Saskatchewan et les buts du programme d'études Sensibilisation aux carrières pour l'éducation francophone .

6) SASKATCHEWAN - MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION DE LA SASKATCHEWAN *Sensibilisation aux carrières – Éducation francophone 9^e année. 2011.*⁹

Le programme d'études Sensibilisation aux carrières, éducation francophone, 9^e année présente le contenu d'apprentissage s'adressant aux élèves de la 9^e année. Ce document présente les grandes orientations de l'apprentissage pour les élèves de la Saskatchewan, les compétences transdisciplinaires des programmes d'études de la Saskatchewan et les buts du programme d'études Sensibilisation aux carrières pour l'éducation francophone.

⁸ https://www.edonline.sk.ca/bbcswwebdav/library/curricula/Francais/Sensibilisation_Aux_Carrieres/sensibilisation_aux_carrieres_7_2011_FR.pdf

⁹ https://www.edonline.sk.ca/bbcswwebdav/library/curricula/Francais/Sensibilisation_Aux_Carrieres/sensibilisation_aux_carrieres_9_2011_FR.pdf

7) CANADA - FÉDÉRATION CANADIENNE DES ENSEIGNANTS ET ENSEIGNANTES. Services aux francophones en appui à l'éducation de langue française. Ressources pédagogiques *Identité 2.0 - Fiches d'accompagnement*¹⁰

Destinées au palier secondaire, les fiches proposent des pistes d'intervention en matière de construction identitaire afin que la série *Identité 2.0* soit un catalyseur engageant les élèves et leurs enseignants dans l'exploration des facettes de l'identité. Forts de ces nouvelles connaissances et d'une prise de conscience du milieu et des enjeux, les participants et participantes seront de meilleurs architectes de leur propre identité.

1. ACCENTS

La question des accents est peut-être une des questions les plus complexes et émotives en milieu minoritaire. Bien des francophones sont marginalisés en raison de leur accent au sein de leur propre communauté. Les personnages de cet épisode se sentent parfois coincés entre les voix négatives de l'enfance et les pressions conformistes du milieu de travail. La maîtrise du français normé demeure donc pour eux un passeport d'épanouissement personnel, à condition de ne pas avoir à renier leur première identité et son accent particulier. Contre vents et marées, certains vont trouver des solutions créatives dans l'affirmation de leur patrimoine.

2. ÉTUDES POSTSECONDAIRES

Pour les jeunes francophones issus de milieux minoritaires, le passage aux études postsecondaires équivaut souvent à faire des choix difficiles et déterminants : Vais-je continuer d'étudier en français ou opter pour des études en anglais? Quelle voie m'ouvrira le plus de portes? Dans cette décision, quel est le poids réel de la langue relativement à la réputation du programme d'études et à la proximité du milieu d'origine? Pour découvrir ces choix et leurs conséquences, cet épisode suivra deux jeunes francophones confrontés à des changements majeurs dans un nouveau milieu.

3. MARCHÉ DU TRAVAIL

Quelle langue le francophone en milieu minoritaire parle-t-il lorsqu'il est au travail? Comme le milieu de travail est souvent un milieu de socialisation, quel impact identitaire ce milieu aura-t-il à long terme sur ce francophone? À cause de son emploi, ce travailleur perdra-t-il son identité, sa culture? Les particularités régionales de cette quête d'identité des jeunes travailleurs francophones en milieu minoritaire varient énormément d'un bout à l'autre du Canada.

8) MANITOBA - UNIVERSITÉ DE SAINT BONIFACE. *Activité de recrutement. Communiqué*

http://ustboniface.ca/carrefour_page46

Novembre 2013 - Le mardi 4 novembre, au cours d'un dîner de recrutement de la Faculté d'éducation et des études professionnelles, de nombreux étudiantes et étudiants de l'Université de Saint Boniface se sont réunis afin de s'informer des opportunités qu'offrent le monde des affaires et le milieu de la traduction. C'est en effet

¹⁰ <http://www.ctf-fce.ca/fr/Pages/Francophones/identite2-0.aspx> et les émissions peuvent être regardées au site : <http://www1.tfo.org/education/resultats-de-recherche?searchTerm=d%C3%A9cision>

dans la salle académique de l'établissement qu'ils ont pu bénéficier de l'expertise de l'invité d'honneur, Jean-Pierre Parenty, et en apprendre davantage sur des métiers d'avenir auprès de 25 invités spéciaux.

Lors de ce dîner animé par le maître de cérémonie, Christian Perron, des jeunes en première année à l'USB sont ainsi venus découvrir des milieux de formation pleins de promesses : l'École de traduction et l'École d'administration des affaires.

« Dans l'avenir, ces étudiants qui sont en première année à l'USB auront un choix d'orientation déterminant à faire, explique le doyen de la Faculté d'éducation et des études professionnelles, Stéfan Delaquis. Nous voulons les aider à faire le bon choix. »

« L'École de traduction et l'École d'administration des affaires offrent justement des programmes forts et une excellente formation, ajoute-t-il. L'USB a d'ailleurs l'avantage de proposer une éducation personnalisée qu'on ne trouve pas ailleurs et permet de faire des rencontres en nouant de vrais liens avec les professeurs. »

La fibre entrepreneuriale

Si la découverte de deux parcours universitaires novateurs était à la base de ce dîner, il s'agissait également d'éveiller l'ambition professionnelle et personnelle des étudiants présents. Lors d'une période de questions avec Jean-Pierre Parenty et grâce à de nombreuses discussions avec les invités spéciaux, les étudiants ont tous eu l'occasion de se familiariser avec la réalité des métiers d'entrepreneur et de traducteur.

9) NOUVELLE-ÉCOSSE - Université Sainte-Anne : Entente de collaboration avec le Conseil jeunesse provincial. 2013.¹¹

L'Université Sainte-Anne et le Conseil jeunesse provincial de la Nouvelle-Écosse (CJP) ont signé une entente de collaboration, le 21 octobre 2013, à Dartmouth.

L'université et le CJP sont des partenaires de longue date et souhaitent, par le biais de cette entente, renforcer et préciser les termes de leur travail en commun. Cela comprend entre autre un appui mutuel lors d'évènements majeurs de l'une ou l'autre des parties et ce sur une durée de trois années renouvelables.

« Que ce soit par l'éducation ou par d'autres activités, nos deux organismes poursuivent le même objectif: assurer l'épanouissement de la jeunesse acadienne et francophone de la Nouvelle-Écosse. Cette entente officialise les liens qui nous unissent depuis longtemps et nous projette dans un avenir que nous souhaitons encore plus fructueux. » a déclaré Allister Surette, recteur et vice-chancelier de l'Université Sainte-Anne.

Le Conseil jeunesse provincial de la Nouvelle-Écosse (CJP) est un regroupement de jeunes francophones, acadiens et acadiennes géré par les jeunes. Le CJP veut assurer le développement et l'épanouissement de la jeunesse par le biais de ses activités et ses rencontres.

10) NOUVELLE-ÉCOSSE - Université Sainte-Anne : Entente de collaboration¹² avec Canadian Parents for French de la Nouvelle-Écosse (CPF NÉ)¹³. 2013.

¹¹ <https://www.usainteanne.ca/entente-de-collaboration-entre-l-universite-sainte-anne-et-le-cjp>

¹² <https://www.usainteanne.ca/entente-de-collaboration-entre-l-universite-sainte-anne-et-canadian-parents-for-french-nouvelle-ecosse>

En vertu du protocole d'entente, les nouveaux partenaires s'engagent à poursuivre les objectifs suivants : utiliser leurs réseaux respectifs afin de promouvoir l'éducation en français ; participer à des initiatives communes; créer des occasions de rencontre entre les deux organisations.

Les fondements de cette entente de collaboration se trouvent dans les valeurs partagées par l'Université Sainte-Anne et Canadian Parents for French Nouvelle-Écosse. Inscrites dans le document, ces valeurs sont les suivantes: l'éducation en français en milieu minoritaire et l'éducation en français langue seconde sont des forces complémentaires sur le plan de la promotion de la dualité linguistique au Canada; CPF NÉ et l'Université Sainte-Anne sont des partenaires indispensables dans la promotion de la dualité linguistique ; la responsabilité du système éducatif est de fournir des opportunités pour enrichir la dualité linguistique à partir d'activités et de contenus culturels.

En termes de contribution, l'Université Sainte-Anne remettra notamment des bourses d'études aux élèves des 11^e et 12^e années qui remporteront le Concours d'art oratoire organisé par CPF NÉ, et des bourses d'études aux étudiants de 12^e année dont les parents sont membres de CPF NÉ. L'Université sera également partenaire d'autres activités organisées par CPF NÉ telles que les camps d'été et « Lieutenant Governor's Award: Ready to write! Prêt à écrire! ».

« Cette entente témoigne de nos réalisations passées et pose les jalons d'une collaboration future axée sur le développement du français en Nouvelle-Écosse » a déclaré Allister Surette, recteur de l'Université Sainte-Anne.

« Nos deux organismes partagent le même esprit. Nous voulons augmenter le nombre d'opportunités offertes aux étudiants de Nouvelle-Écosse. Pour CPF NÉ, construire un partenariat avec la seule université francophone de la province est une question de bon sens et nous sommes très heureux de cette collaboration. » a ajouté Dave Wentworth, président de CPF NÉ.

11) CANADA - Site : L'université ça marche – paroles de diplômés

Le site Web *L'université ça marche*¹⁴, lancé par l'Association des collèges et universités du Canada (AUCC) invite les Canadiens et Canadiennes à partager leur expérience. L'AUFC¹⁵ a lancé l'invitation à tous les diplômés de ses universités membres à répondre à l'appel et à parler de leur expérience et de leur vécu en tant que nouveaux professionnels francophones et bilingues sur le marché du travail.

12) NOUVELLE-ÉCOSSE - CONSEIL SCOLAIRE ACADIEN PROVINCIAL (CSAP). Entente de collaboration avec l'Université Sainte-Anne. 2012.

L'Entente de collaboration engage les institutions à une collaboration étroite visant le succès de ces deux institutions dans la réalisation de leurs missions et visions. Un Comité d'éducation de langue française avec une composante égale des deux institutions est établi pour mettre en action cette entente dans les domaines suivants : l'évaluation, la construction identitaire, les services aux étudiants et les pratiques gagnantes en littératie, en numératie et dans la recherche. L'Entente assurera, entre autres, des échanges continus entre les

¹³ Canadian Parents for French (CPF) est le réseau national de bénévoles qui estime que le français fait partie intégrante du Canada, et qui se consacre à promouvoir et à créer des occasions d'apprentissage du français langue seconde pour les jeunes Canadiens et Canadiennes.

¹⁴ <http://www.luniversitecamarche.ca/fr/>

¹⁵ Source : <http://www.aufc.ca/category/news/page/13/>

deux institutions concernant des stratégies gagnantes en enseignement et en apprentissage auprès des enseignants présents et futurs.

En raison de cette entente, les élèves du CSAP ont accès à des cours collégiaux et universitaires qui sont reconnus sur le relevé de notes au secondaire et au postsecondaire.

13) QUÉBEC - SITE WEB <http://www.choixavenir.ca/parents/accueil>

L'Ordre des conseillers et conseillères d'orientation du Québec, en collaboration avec la Fédération des comités de parents du Québec, a conçu un **Espace virtuel** spécifiquement pour les parents qui désirent s'outiller pour mieux accompagner leur jeune dans son orientation scolaire et professionnelle. On y retrouve des ressources et des outils.

14) ONTARIO – UNIVERSITÉ D'OTTAWA¹⁶.

Facteurs de réussite scolaire : une étude démontre que l'importance des cours de langue au secondaire est sous-estimée

OTTAWA, le 20 août 2013 — La transition des étudiants de l'école secondaire à la première année d'université peut être difficile, mais l'Université d'Ottawa tente de faciliter le processus d'intégration grâce à un programme qui donne aux nouveaux étudiants l'accès à un mentor de leur région d'origine. De plus, l'Université analyse les facteurs de réussite scolaire afin de pouvoir aider les conseils scolaires à mieux appuyer les étudiants au moment où ils se préparent à vivre cette transition. D'ailleurs, l'étude ***L'hétérogénéité linguistique et les voies d'accès non traditionnelles aux études postsecondaires en Ontario***, publiée par le Conseil ontarien de la qualité de l'enseignement supérieur (COQES), révèle que le succès dans les cours de langue au secondaire explique 25 % de la variabilité du rendement scolaire en première année d'études pour les étudiants ayant suivi des cours d'anglais, et 32 % pour les étudiants ayant suivi des cours de français.

L'étude est le résultat de recherches menées par la professeure adjointe à l'Institut des langues officielles et du bilinguisme de l'Université d'Ottawa, Sylvie Lamoureux, ainsi que des membres de l'administration de l'Université d'Ottawa. L'étude se penche sur deux questions : l'importance d'un programme de mentorat régional dans le succès des étudiants; et comment le succès dans les cours de langue au secondaire peut favoriser la réussite dans l'ensemble des études universitaires en première année.

« Nous avons décidé d'entreprendre une étude sur les déterminants de la réussite scolaire et sur les notes dans les cours de langue au secondaire, après avoir interviewé des étudiants qui vivaient la transition de l'école secondaire à l'université et qui participaient à notre programme de mentorat régional – qui a d'ailleurs eu un succès incroyable auprès des étudiants universitaires de première année et de leurs parents », explique la professeure Lamoureux. « Dans le cadre de cette étude, nous avons découvert non seulement que les bonnes notes au secondaire favorisent le succès universitaire, mais que les bonnes notes dans les cours de langue au secondaire expliquent environ un tiers de la variabilité du succès universitaire. »

Albert Brunet, étudiant et mentor régional, estime que le succès qu'il obtient dans ses études universitaires repose sur des facteurs précis. « Mes cours de français à l'école secondaire ont été mon meilleur outil pour me

¹⁶ http://www.recherche.uottawa.ca/nouvelles-details_2828.html

préparer à l'université. D'ailleurs, mes notes dans mon cours de français reflètent la moyenne universitaire de ma première année à l'Université d'Ottawa », explique-t-il. « De plus, lorsque j'ai participé au programme de mentorat régional, j'ai eu la chance d'être jumelé avec quelqu'un de mon école secondaire, qui avait vécu la même expérience que moi. Mon mentor était venu nous visiter au secondaire pour nous parler de ses défis sur le plan de la langue et de sa transition à l'Université d'Ottawa. Mon expérience positive m'a d'ailleurs encouragé à devenir mentor pour les futurs étudiants provenant de ma région. »

15) ONTARIO – CONSEIL DES ÉCOLES CATHOLIQUES DU CENTRE-EST. Activités sur la découverte des différents rôles en milieu hospitalier

<http://www.hopitalmontfort.com/fr/un-automne-riche-en-partenariats-et-en-enseignement#sthash.VICe4246.dpuf>

Décembre 2013 - Une vingtaine d'élèves de 12^e année provenant de quatre écoles francophones de la région de l'Est ontarien ont participé à des ateliers offerts par le département d'imagerie diagnostique, de thérapie respiratoire, des services thérapeutiques, du service en nutrition et du laboratoire du sommeil.

Les élèves ont aussi visité trois kiosques qui offraient de l'information sur les carrières et les programmes universitaires et collégiaux dans le domaine de la santé. Un kiosque du Consortium national de formation en santé de l'Université d'Ottawa (CNFS-UO), un autre de l'imagerie diagnostique et enfin celui du Regroupement des intervenants et intervenantes francophones en santé et en services sociaux en Ontario (RIFSSSO). Cette activité sera répétée en février pour les élèves de la 11^e année.

L'Hôpital Montfort et le Conseil des écoles catholiques du Centre-Est (CECCE) concluent un partenariat d'enseignement

Janvier 2014 - Une dizaine d'élèves du secondaire pourront compléter leur programme d'études à Montfort cette année. De janvier à juin 2014, les élèves inscrits au programme FOCUS, soins de santé et technologies médicales du CECCE, sont les premiers à participer à cette expérience de stage unique. L'entente conclue entre l'Hôpital Montfort et le CECCE permet aux élèves d'explorer un domaine d'études qui les intéresse. L'objectif est de les préparer aux vrais défis de la vie professionnelle dans un contexte authentique qui bonifie l'expérience d'apprentissage en salle de classe.

La concrétisation de cet accord a été possible grâce à l'appui du Consortium national de formation en santé (CNFS), volets Université d'Ottawa et La Cité collégiale, ainsi que l'Université d'Ottawa.

16) ONTARIO - INSTITUT D'ETUDES PEDAGOGIQUES DE L'ONTARIO (IEPO) DE L'UNIVERSITE DE TORONTO. Symposium sur l'accès des francophones aux études postsecondaires en Ontario¹⁷. Octobre 2010.

Extraits d'un article paru dans le journal l'Express¹⁸ à la suite du symposium –

¹⁷ Source : http://crefo.oise.utoronto.ca/EVENEMENTS/Symposium_du_22_octobre_2010.html

¹⁸ Source : <http://www.lexpress.to/archives/5680/>

Un symposium sur l'accès des francophones aux études postsecondaires en Ontario a eu lieu en octobre, à l'Institut d'études pédagogiques de l'Ontario (IEPO) de l'Université de Toronto, faisant suite à l'étude sur ce sujet effectuée par le Centre de recherches en éducation franco-ontarienne.

Plus de 150 membres des milieux collégiaux et universitaires, des conseils scolaires, du gouvernement et du secteur communautaire ont participé à l'événement, dont les représentants d'établissements postsecondaires incluant, entre autres, le Collège Boréal, La Cité collégiale, le Collège universitaire Glendon et l'Université d'Ottawa.

Loyauté des parents

Monsieur Daniel Giroux, vice-président académique, Collège Boréal a réitéré qu'encore «50 à 90% des élèves francophones du secondaire en Ontario, choisissent de poursuivre leurs études postsecondaires en anglais.» Le conférencier a fait référence à l'influence des parents et des conseillers en orientation au secondaire: «les établissements anglophones jouissent d'une relation de loyauté des parents de longue date: une influence importante sur les choix des programmes dont nous devons tenir compte.»

«Il faut se rappeler que Boréal a déjà et seulement 15 ans d'existence, alors que 22 collèges anglophones existent en Ontario depuis plus de 40 ans.»

«Ceci dit, le Collège Boréal est présent dans 29 communautés à travers la province et offre 65 programmes d'étude, dont 14 de métiers.»

Liens privilégiés avec les industries

«Les établissements anglophones ont développé des liens importants avec les milieux industriels depuis nombre d'années: leurs programmes dans les secteurs des métiers en ont grandement bénéficié.»

M. Giroux a également souligné «qu'il n'y a aucune représentation du palier collégial francophone auprès de l'Ordre des métiers au niveau provincial: une situation à laquelle il faut remédier.»

«Par ailleurs, encore faut-il démystifier les études de métiers; faire comprendre que ces domaines sont en demande, mènent à l'acquisition de connaissances approfondies en matière de technologie et offrent des salaires élevés.»

17) ONTARIO - MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION DE L'ONTARIO. Symposium sur l'accès des francophones aux études postsecondaires en Ontario¹⁹. Cadre stratégique d'éducation et de formation en langue française. Présentation de M. Raymond Thériage, sous-ministre adjoint de la Division de l'éducation en langue française, l'éducation des Autochtones et de la recherche. Octobre 2010.

Une vision inspirante

«Une collectivité de langue française qui soit hautement qualifiée et qui se réalise au cœur d'une main-d'œuvre ontarienne capable de faire concurrence au niveau mondial.»

¹⁹ http://crefo.oise.utoronto.ca/EVENEMENTS/Symposium_du_22_octobre_2010.html

Mission

La Direction des politiques et programmes d'éducation en langue française (DPPELF) conseille le ministère de la Formation et des Collèges et Universités (MFCU) en matière de politique publique et elle participe à toutes les initiatives qui se rapportent à l'éducation postsecondaire et à la formation en langue française. La DPPELF intègre les diverses initiatives en langue française du MFCU à un parcours stratégique qui favorise sa vision.

Ce faisant, la DPPELF gère les programmes en langue française dont elle est directement chargée et elle travaille aux côtés d'autres secteurs du ministère quant à des initiatives qui touchent les établissements et les apprenants de langue française, pour élaborer des plans et des réponses adaptés.

Quatre axes stratégiques :

1. ACCÈS

Accroître le nombre de programmes d'éducation postsecondaire et de formation en français.

2. RECRUTEMENT, RÉTENTION ET PARTICIPATION

Accroître les inscriptions et la rétention dans les programmes d'éducation postsecondaire et de formation en français.

3. QUALITÉ

Maintenir une qualité élevée quant aux programmes d'éducation postsecondaire et de formation, dans les services et la recherche en français; accroître la capacité des établissements d'éducation postsecondaire et de formation en français quant aux programmes menant les étudiants vers la réussite scolaire.

4. RESPONSABILITÉ

Élaborer un cadre stratégique, avec indicateurs de rendement quant à l'éducation postsecondaire, à la formation et à l'éducation des adultes, en collaboration avec tous les intervenants.

Inclure des indicateurs de rendement dans les ententes pluriannuelles de responsabilisation des institutions bilingues et de langue française.

18) OUEST CANADIEN – CADRE DE RÉFÉRENCE DE L'ÉDUCATION EN FRANÇAIS LANGUE PREMIÈRE DANS L'OUEST ET LE NORD CANADIEN.

<https://www.wncp.ca/french/wncphome.aspx>

Au mois de décembre 1993, les ministres de l'Éducation de l'Alberta, de la Colombie-Britannique, du Manitoba, de la Saskatchewan, des Territoires du Nord-Ouest et du Yukon ont signé le *Protocole de collaboration concernant l'éducation de base dans l'Ouest canadien, Maternelle - 12^e année*. Le Nunavut s'est joint au Protocole de l'Ouest et le Nord canadien en février 2000.

«Le Cadre commun de français langue première (M-12) du Protocole de l'Ouest et du Nord canadiens propose un complément à la notion de construction langagière, identitaire et culturelle. Il inclut l'aspect de négociation. grâce à l'influence du développement des technologies de l'information et de la communication (TIC) et de la mouvance des populations, les communautés de l'Ouest et du Nord canadiens bénéficient d'une diversité linguistique et culturelle de plus en plus importante, d'où la pertinence de négocier de nouvelles façons d'être, de faire, de dire, de penser et de vivre ensemble tant au niveau scolaire, local, provincial, territorial, pancanadien et mondial que sur les plans géographique et virtuel.»

Extrait du Cadre :

«La construction et la négociation **cognitives** permettent à l'élève :

- d'affiner son esprit critique;
- d'explorer sa créativité;
- de développer sa capacité de s'autoréguler;
- de gérer son apprentissage à l'aide de trois connaissances métacognitives, soit la connaissance de soi comme apprenant, la connaissance de la tâche à effectuer et la connaissance des stratégies d'apprentissage à utiliser (Archambault et Richer, 2007, p. 39);
- de contribuer aux champs disciplinaires comme membre d'une communauté d'apprenants.

La construction et la négociation **langagières** permettent à l'élève :

- de développer des façons de penser, de comprendre et de s'exprimer en français. Cazabon souligne l'importance particulière que revêt la langue lorsqu'il reprend « la vision de Vigotsky voulant que la pensée ne s'exprime pas par des mots, mais se réalise dans des mots » (2006, p. 17);
- d'avoir des pratiques langagières en français, au quotidien;
- de se sentir compétent en français dans divers contextes d'apprentissage et de vie;
- d'interagir de manière spontanée en français dans sa vie personnelle, scolaire et sociale;
- d'utiliser la langue française dans les espaces publics;
- d'utiliser les médias et les TIC.

La construction et la négociation **identitaires** permettent à l'élève :

- de comprendre sa réalité francophone dans un contexte où se côtoient au moins deux langues qui n'occupent pas un espace équivalent dans la société;
- d'exercer un pouvoir sur sa vie en français;
- d'expérimenter des façons d'agir en français dans divers contextes d'apprentissage et de vie;
- de s'engager dans une perspective d'ouverture à l'autre;
- d'avoir de l'influence sur une personne ou un groupe;
- d'adopter des habitudes de vie quotidienne en français;
- de prendre sa place dans la communauté francophone;
- de se reconnaître comme francophone, bilingue, aujourd'hui et à l'avenir.

La construction et la négociation culturelles permettent à l'élève :

- de s'approprier des façons de faire, de dire et de vivre ensemble propres aux cultures francophones familiales, scolaires, locales, provinciales, territoriales, pancanadiennes et mondiales, tant sur le plan géographique que sur le plan virtuel;
- d'explorer, de créer et d'innover dans divers contextes d'apprentissage et de vie dans le but de créer des liens avec la communauté francophone afin de nourrir son sens d'appartenance;
- de valoriser ses pratiques, ses référents et ses repères culturels francophones;
- de créer des situations de vie en français avec les autres;
- de créer la culture francophone d'aujourd'hui et celle en devenir.

La construction et la négociation cognitives, langagières, identitaires et culturelles soutiennent le développement de la citoyenneté francophone, bilingue de l'élève. Plus précisément, ceci permet à l'élève de mettre en valeur ses compétences langagières et d'établir son réseau en français dans les communautés francophones tout en portant un regard critique sur ses apprentissages, sa langue, son identité et sa culture francophones. En vivant des expériences signifiantes pour lui dans la communauté, l'élève connaît ses droits et responsabilités en tant que francophone et comprend le fonctionnement des institutions publiques, des organismes et des services communautaires francophones. L'élève est donc capable de contribuer à la vitalité de la communauté francophone.»

Le texte ci-dessus est largement tiré et adapté du « Cadre de référence de l'Éducation fransaskoise » tel que présenté dans Sensibilisation aux carrières, 9^e année, ministère de l'Éducation de la Saskatchewan, 2010.

19) CANADA - CONSORTIUM NATIONAL DE FORMATION EN SANTÉ (CNFS). Un modèle de gouvernance collaborative

Le CNFS est un regroupement pancanadien de onze institutions d'enseignement universitaire et collégial offrant des programmes d'études en français dans diverses disciplines de la santé, et de six partenaires régionaux qui permettent d'améliorer l'accès à ces programmes de formation. Le CNFS compte également un Secrétariat national, situé à Ottawa, qui joue un rôle de leadership, de concertation et de coordination. Cette alliance stratégique vise à améliorer les services de santé en français offerts dans les communautés francophones en situation minoritaire par la formation de professionnels de la santé, francophones et francophiles, et de façon complémentaire, par la recherche dans le domaine de la santé.

Le CNFS est un modèle unique de consortium interinstitutionnel pancanadien. Son évolution a été fascinante et les résultats qui en émergent sont plus que probants. Les multiples partenariats entre institutions et entre régions du pays n'auraient pas vu le jour sans le CNFS. Les liens étroits et les relations symbiotiques qui en ressortent permettent la création accrue de partenariats de programmation, augmentant ainsi l'accès à la formation en santé en français dans diverses régions du pays.

| Membres du CNFS | | |
|----------------------------------|-------------------------------|------------------------------|
| Université de Moncton, N.-B. | Université Sainte-Anne, N.-É. | Université d'Ottawa, Ontario |
| Université Laurentienne, Ontario | Université Saint Boniface, | Campus St-Jean, Alberta |

| | | |
|---|--|--|
| | Manitoba | |
| La Cité collégiale, Ontario | Collège Boréal, Ontario | Centre de formation médicale du N.-B. |
| Collège communautaire du N.-B. | | |
| Les partenaires régionaux | | |
| Institut français de l'université de Regina, Saskatchewan | Collège Éducacentre, C.-B. | Service d'Orientation et de formation des adultes, Yukon |
| Collège nordique francophone, TNO | Collège Acadie - Île-du-Prince-Édouard | |

La distance qui existait jadis entre les collèges et les universités s'est rétrécie rapidement et ces voies de collaboration et de concertation ont incité et facilité le développement de projets communs entre institutions dans d'autres secteurs scolaires ou pédagogiques qui n'ont parfois rien à voir avec le secteur de la santé.

En plus d'assurer une collaboration interinstitutionnelle exceptionnelle, le CNFS favorise également des pratiques exemplaires de partenariats avec d'autres institutions et organismes publics ou gouvernementaux en lien avec les nombreuses initiatives du CNFS, et ce, tant au niveau régional, provincial/territorial, que national. Les résultats atteints depuis 2003 :

Plus de 8 000 étudiants inscrits aux programmes soutenus par le CNFS et plus de 4 000 diplômés de ces programmes

Cent (100) programmes en santé en français soutenus par le CNFS, dont 62 nouveaux programmes et 38 programmes préexistants bonifiés grâce à l'investissement et la mise en œuvre du CNFS

Plus de 1 700 séances de formation continue soutenues par le CNFS qui ont accueilli près de 19 000 participants

Plus de 360 projets de recherche soutenus par le CNFS

Suite à une analyse de placement des diplômés du CNFS de l'année 2006-2007 et de 2008-2009, nous savons que:

86% des diplômés des programmes soutenus par le CNFS travaillent pour des établissements et organismes de santé desservant des communautés francophones en situation minoritaire et 79% d'entre eux travaillent dans leur province ou région d'origine.²⁰

20) ONTARIO - Afin de développer et de mettre en vigueur des modèles alternatifs de prestation pour augmenter l'accès à l'enseignement postsecondaire en langue française le Collège Boréal et la Cité collégiale proposent des changements importants dans l'offre plus flexible de programmes collégiaux.

Le Collège Boréal propose une approche d'apprentissage flexible fondée sur la modularisation de la prestation des programmes, non seulement des programmes et des cours, mais aussi des résultats d'apprentissage et des unités d'apprentissage. Le collège fournit à tous ses étudiants une tablette numérique, ce qui multiplie les options de prestation d'informations et de programmes à l'intention des étudiants.

²⁰ Le texte ci-dessus est tiré directement du site Web du CNFS : <http://cnfs.net/fr/aproposdenous.php>

La Cité collégiale propose une approche semblable fondée sur la modularisation des résultats d'apprentissage en plus petites unités d'apprentissage et l'utilisation du système de gestion de l'apprentissage D2L (*Desire to learn*) ainsi que le développement d'un profil du diplômé à l'aide du portfolio numérique.

21) CANADA - RESEAU DES CEGEPS ET DES COLLEGES FRANCOPHONES DU CANADA (RCCFC). Centre d'appui virtuel à l'apprentissage (CAVA)

<http://cavalesetudes.com/a-propos/>

Le CAVA est un regroupement pancanadien actuellement composé de dix partenaires provenant de six provinces, soit l'Île-du-Prince-Édouard (Collège Acadie Î.P.É), le Nouveau-Brunswick (Collège communautaire du Nouveau-Brunswick), le Québec (Cégep à distance, Cégep de Chicoutimi, Cégep de Trois-Rivières, Centre collégial de développement de matériel didactique (CCDMD)), l'Ontario (La Cité collégiale, Collège Boréal), l'Alberta (Centre collégial de l'Alberta – Campus St-Jean) et la Colombie-Britannique (Collège Éducacentre).

Mission de CAVA

Fournir des services d'appui virtuels à l'apprentissage en français pour les étudiants de niveau postsecondaire au Canada.

Le CAVA vise à :

- permettre aux étudiants inscrits à une formation collégiale en français au Canada d'avoir accès à un service d'aide aux études en ligne pour les cours de français et français langue seconde, dans le cadre du projet-pilote tenu durant les mois de mars à juin 2013;
- proposer des ressources pédagogiques en ligne visant la persévérance aux études et la réussite scolaire;
- contribuer à la formation et au soutien des personnes-ressources affectées à l'encadrement des étudiants;
- élargir l'accès à de l'aide aux études en offrant des services selon les fuseaux horaires canadiens.

Ce projet est différent et complémentaire aux services de mentorat et de tutorat déjà disponibles dans les établissements d'éducation postsecondaire de langue française.

Le site <http://cavalesetudes.com/> est un portail d'aide à l'apprentissage en français qui donne aux étudiants et aux étudiantes inscrits dans les collèges partenaires un accès à des ressources et à des outils pédagogiques. Les étudiantes et étudiants inscrits dans les collèges partenaires ont accès à un service de tutorat en ligne, à des ressources et à des outils pédagogiques.

Le Centre d'appui virtuel à l'apprentissage (CAVA) bénéficie de l'appui financier du Réseau des cégeps et des collèges francophones du Canada (RCCFC).

22) ONTARIO - CONTACT NORD / CONTACT NORTH

<http://contactnord.ca/notre-sujet/ce-que-nous-faisons>

Contact Nord est une société à but non lucratif, subventionnée par le gouvernement de l'Ontario par l'intermédiaire du ministère de la Formation et des Collèges et Universités de l'Ontario. Son conseil

d'administration est composé de membres bénévoles qui proviennent de collèges, d'universités et de conseils scolaires, ainsi que de communautés autochtones et francophones et du public en Ontario.

En tant que réseau d'éducation et de formation à distance de l'Ontario, Contact Nord procure une valeur ajoutée dans trois domaines clés :

- 1) L'augmentation de l'accès aux occasions d'éducation et de formation pour les Ontariennes et Ontariens
Contact Nord opère 112 centres d'apprentissage en ligne un peu partout en Ontario
- 2) Le soutien d'occasions flexibles d'apprentissage pour les étudiantes et étudiants actuels et éventuels,
Contact Nord appuie les étudiantes et étudiants actuels et éventuels afin qu'ils puissent se prévaloir des occasions d'apprentissage flexibles offertes par les collèges, les universités, les conseils scolaires, les fournisseurs d'alphabétisation et de formation de base et autre publics de l'Ontario
- 3) Le soutien au secteur de l'éducation et de la formation postsecondaires dans le développement de la capacité d'apprentissage en ligne en Ontario. Par exemple, il gère le Portail du personnel enseignant et de formation afin de fournir des ressources et de l'information sur l'apprentissage en ligne ciblant le personnel enseignant, de formation ou administratif, les professionnels des technologies de l'information (TI), les spécialistes de la conception pédagogiques et le personnel dans les domaines de l'éducation en ligne et à distance

23) CANADA - Consortium national de développement des ressources pédagogiques en français au collégial (CNDRPFC)

<http://consortiumcollegial.ca/le-consortium.aspx>

Une étude, commandée par le Réseau des cégeps et des collèges francophones du Canada (RCCFC) en 2003, a mis en lumière le fait qu'il existe un problème de disponibilité de matériel pédagogique dans l'ensemble des programmes d'études dispensés en français et que le besoin est encore plus grand au niveau des cours de spécialisation. Ces besoins se font sentir dans plusieurs domaines et visent, entre autres, le matériel pédagogique portant sur les lois et règlements, le matériel pédagogique nécessaire à la préparation aux examens professionnels, les tutoriels en français et le matériel pédagogique en mathématiques appliquées. En partant des trois postulats suivants :

- Les francophones et francophiles qui sont inscrits dans les collèges francophones ont droit à du matériel conçu et rédigé en français.
- L'éducation étant de responsabilité provinciale, il est nécessaire de travailler avec les ministères provinciaux pour réduire, sinon corriger la situation du manque de matériel pédagogique en français.
- La protection et le soutien aux communautés francophones du pays sont de responsabilité fédérale et le gouvernement a manifesté à plusieurs reprises son engagement envers les communautés de langues officielles.

Avec l'appui de Patrimoine canadien et des établissements d'enseignement collégiaux francophones œuvrant en milieu minoritaire, le RCCFC a mis sur pied le « Consortium national de développement de ressources pédagogiques en français au collégial (CNDRPFC).

Le Consortium national de développement de ressources pédagogiques en français au collégial vise à améliorer la qualité de l'enseignement offert aux étudiants inscrits dans les programmes professionnels, techniques et de métiers des collèges francophones en milieu minoritaire au Canada. Par l'entremise de la formation de professionnels en développement de matériel pédagogique, la mise en commun du matériel pédagogique traduit, adapté ou encore développé par les équipes d'enseignants et, complémentirement, par la recherche et l'innovation en matière d'appui à l'enseignement, le Consortium contribue à valoriser l'usage de ressources pédagogiques en français dans la livraison des programmes au niveau collégial.

Ses membres :

- Collège communautaire du Nouveau-Brunswick - (CCNB) - Site Web : <http://ccnb.ca>
- Collège Boréal - Site Web : <http://www.collegeboreal.ca>
- La Cité collégiale - Site Web : <http://www.collegelacite.ca>
- Université Sainte-Anne - Campus principal - Site Web : <https://www.usainteanne.ca>
- Collège Acadie Î.-P.-É. - Site Web : <http://collegeacadieipe.ca>
- Campus St-Jean, University of Alberta - Site Web : <http://www.csj.ualberta.ca>
- Collège Mathieu - Site Web : <http://www.collegemathieu.sk.ca>
- Collège Éducacentre - Campus de Vancouver - Site Web : <http://www.educacentre.com>
- Centre collégial de développement de matériel didactique - (CCDMD) Site Web : <http://www.ccdmd.qc.ca>
- Réseau des cégeps et des collèges francophones du Canada - (RCCFC) Site Web : <http://rccfc.ca>
- Association québécoise de pédagogie collégiale - (AQPC) - Site Web : <http://aqpc.qc.ca>
- Campus d'Alfred de l'Université de Guelph - Site Web : <https://www.uoguelph.ca/alfred>
- Collège nordique - (TNO) - Site Web : <http://college-nordique.com>
- Université de Saint-Boniface - Site Web : <http://ustboniface.ca>

24) ONTARIO - Éducation de langue française (ELF-Ontario)

<http://www.elfontario.ca/>

ELF est un réseau de programmes et de services en éducation de langue française en Ontario :

- 12 conseils scolaires dans la province, dont 4 publics et 8 catholiques ;
- plus de 230 services de garde au sein des écoles de langue française, recevant plus de 90 000 enfants ;
- 335 écoles élémentaires et 95 écoles secondaires ;
- près de 12 000 employé(e)s au service des 90 000 élèves ;
- deux collèges francophones et 10 universités de langue française et bilingues comptant plus de 21 000 étudiant(e)s.

La mission première de l'ELF est de favoriser la réussite de chaque élève, de chaque étudiant et étudiante. C'est dans ce but que les conseils scolaires de langue française, les collèges francophones et les universités bilingues, en partenariat avec divers organismes, offrent un large éventail de programmes, de services et de ressources, en français, tant aux élèves et aux étudiants, étudiantes qu'à leurs parents.

25) CANADA - La Table nationale sur l'éducation et l'École communautaire citoyenne

<http://www.fncsf.ca>

La Table nationale sur l'éducation est un regroupement auquel participent des organismes nationaux ayant un intérêt direct ou indirect pour l'éducation :

- Fédération nationale des conseils scolaires francophones (FNCSF) - présidence
- Association canadienne d'éducation de langue française (ACELF)
- Association des universités de la francophonie canadienne (AUFC)
- Commission nationale des parents francophones (CNPF)
- Fédération canadienne des directions d'école francophone (FCDÉF)
- Fédération canadienne des enseignantes et des enseignants (FCE)
- Fédération culturelle canadienne-française (FCCF)
- Fédération de la jeunesse canadienne-française (FJCF)
- Fédération des communautés francophones et acadienne (FCFA)
- Regroupement national des directions générales de l'éducation (RNDGÉ)
- Réseau des Cégeps et des Collèges Francophones du Canada (RCCFC)
- Réseau pour le développement de l'alphabétisme et des compétences (RESDAC).

La Table a comme mandat de :

- Favoriser les échanges d'informations sur des dossiers d'intérêt commun et éviter ainsi les dédoublements.
- Faciliter les partenariats selon les champs de compétence de chacun
- Tenir compte des besoins des communautés francophones et acadiennes en matière d'éducation afin de développer des positions et des stratégies communes dans les dossiers à connotation nationale.
- Permettre l'arrimage des besoins des organismes en matière d'éducation selon les axes, les stratégies ou les chantiers identifiés.
- Veiller à l'arrimage des stratégies de la Table avec les autres stratégies nationales ayant des impacts sur l'éducation.
- Agir comme groupe conseil en matière d'éducation auprès des institutions nationales concernées.

L'École communautaire citoyenne

http://www.fnscf.ca/files/Ecole_communaire_citoyenne_cadre_ref_final.pdf

En 2012, dans l'esprit de se donner un projet rassembleur, la Table nationale sur l'éducation propose le concept d'une École communautaire citoyenne.

L'École communautaire citoyenne poursuit trois grandes visées :

La réussite

- La réussite globale non seulement des élèves, des étudiants et des apprenants, mais aussi de leur famille, des membres du personnel éducatif ainsi que des membres de la communauté.

Un continuum dans les apprentissages

- La réussite se situe dans une perspective de continuum d'apprentissage qui commence avant la naissance et qui se poursuit tout le long de la vie. La création de cet espace propice à l'apprentissage nécessite une conscientisation et une mobilisation de toute la communauté.

Un engagement social, culturel et communautaire

- L'enfant, l'élève, l'étudiant ou l'apprenant, les parents et familles, le personnel éducatif et les membres de la communauté s'engagent de façon critique et démocratique à l'égard de l'apprentissage la vie durant, du rayonnement de la culture et de la vitalité de leur communauté.

26) ONTARIO - MINISTÈRE DE LA FORMATION ET DES COLLÈGES ET UNIVERSITÉS DE L'ONTARIO. *Politique d'aménagement linguistique de l'Ontario pour l'éducation postsecondaire et la formation en langue française. 2011.*²¹

En Ontario, la Politique d'aménagement linguistique (PAL) pour l'éducation postsecondaire et la formation en langue française a été élaborée pour que le ministère de la Formation et des Collèges et Universités et ses partenaires puissent répondre de façon stratégique et à l'échelle du réseau aux besoins actuels et futurs de la province en matière de prestation de programmes d'enseignement postsecondaire et de formation en langue française et de services d'emploi en français. Elle permet d'instaurer un contexte favorable à l'établissement d'un dialogue entre le Ministère, la communauté francophone de l'Ontario et le gouvernement fédéral pour explorer les priorités et les objectifs communs à réaliser pour l'éducation postsecondaire et la formation en langue française.

Les visées stratégiques de la PAL pour l'éducation postsecondaire et la formation en langue française font foi de l'engagement de l'Ontario de faire des besoins des étudiantes et étudiants une priorité.

Ces visées stratégiques sont les suivantes :

- Augmenter la capacité des institutions partenaires d'enseignement postsecondaire et de formation de langue française et bilingues à offrir des **programmes et des services de haute qualité** répondant aux besoins de la communauté francophone et du marché de l'emploi.
- Faciliter la réussite scolaire et professionnelle des étudiantes et étudiants inscrits dans les institutions partenaires d'enseignement postsecondaire et de formation de langue française et bilingues en assurant l'offre de **programmes de soutien**.
- Améliorer la qualité de l'enseignement postsecondaire et de la formation en français en renforçant la capacité du personnel institutionnel et des étudiantes et étudiants d'atteindre le niveau le plus élevé possible de compétence en français et de **soutenir le perfectionnement linguistique** et l'épanouissement culturel de la communauté francophone.
- Augmenter la participation aux études postsecondaires et à la formation en langue française, en particulier le nombre d'élèves qui passent directement de l'école secondaire de langue française aux études postsecondaires et à la formation en langue française.
- Augmenter la capacité des institutions partenaires d'enseignement postsecondaire et de formation de langue française et bilingues à développer des programmes, des ressources et des services en établissant des partenariats stratégiques avec la communauté francophone.

²¹ Source : http://www.tcu.gov.on.ca/epep/publications/PAL_Fre_Web.pdf

- Accroître le dynamisme du système ontarien d'éducation postsecondaire et de formation en langue française par l'entremise d'un **leadership partagé et de structures de gouvernance participatives** qui favorisent le renforcement et l'engagement de la communauté.

27) NOUVEAU-BRUNSWICK - Ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance du Nouveau-Brunswick, 2014. Politique d'aménagement linguistique et culturel (PALC). ISBN 978-1-4605-0382-9. 2014.²²

Par cette politique, la communauté acadienne et francophone, en collaboration avec le gouvernement du Nouveau-Brunswick, s'engage dans un véritable **projet de société** répondant aux multiples défis liés à sa situation linguistique minoritaire et pouvant s'adapter, au fil des années, à la pluralité et à la mouvance de ses réalités. La PALC a pour objectif d'accroître la capacité de tous les partenaires en éducation à réaliser la double mission du système éducatif acadien et francophone, soit de favoriser la réussite éducative et la construction identitaire de chaque apprenant et apprenante, tout en contribuant au développement durable de la communauté acadienne et francophone ainsi qu'à celui de la province du Nouveau-Brunswick.

«La promotion de l'éducation en français, de la petite enfance au postsecondaire, comme valeur sociétale auprès de l'ensemble de la population néobrunswickoise ainsi qu'en tant que moteur de développement de la communauté acadienne et francophone est primordiale pour en assurer la vitalité.» P.46.

*«En outre, le système acadien et francophone doit être soucieux des besoins et des aspirations des jeunes et de sa communauté en offrant une panoplie de programmes scolaires, parascolaires, collégiaux et universitaires qui inciteront les apprenants et apprenantes ainsi que leurs familles à choisir les institutions d'enseignement de langue française, et ce, tant au niveau scolaire que postsecondaire. Les institutions acadiennes et francophones doivent alors livrer une éducation de très **grande qualité**, qui leur permet de concurrencer les autres institutions à l'intérieur ou à l'extérieur de la province et qui amène les individus qui les fréquentent à se démarquer sur tous les plans.» P.52.*

*«Favoriser l'action concertée de la famille, de la communauté et de l'école La concertation famille-école-communauté contribue aux apprentissages et au développement global des élèves. Cette collaboration et cette cohésion des actions doivent se dérouler dans toutes les sphères d'intervention, de la petite enfance au postsecondaire. Afin de permettre aux élèves d'évoluer dans un climat harmonieux et de vivre des expériences d'apprentissage équilibrantes, significantes et durables, la **communauté locale** doit avoir une place au sein des milieux d'apprentissage et d'éducation.» P.76.*

²² Source : <http://www.gnb.ca/0000/publications/comm/PALC.pdf>.

Annexe : Recension des écrits

1. **ALLARD, Réal, Rodrigue LANDRY, R. et Kenneth DEVEAU 2009. *Et après le secondaire? Étude pancanadienne des aspirations éducationnelles et intentions de faire carrière dans leur communauté des élèves de 12^e année d'écoles de langue française en situation minoritaire*. Moncton. Institut canadien de recherche sur les minorités linguistiques. Fondation canadienne des bourses d'études du millénaire avec la collaboration de l'Association des universités de la francophonie canadienne.**²³

Cette étude porte sur les aspirations éducationnelles des élèves de 12^e année des écoles francophones en milieu minoritaire et d'analyser des facteurs qui pourraient être liés à leurs intentions d'entreprendre des études postsecondaires. Elle vise aussi à analyser des facteurs qui pourraient être liés aux intentions de ces élèves de faire ces études en français, et de travailler dans leur région d'origine après les études postsecondaires.

En 2006 et 2007, près de 5 000 élèves de 12^e année d'écoles francophones en milieu minoritaire de neuf provinces et deux territoires ont participé à l'enquête. Au total 29 des 30 commissions scolaires francophones en milieu minoritaire qui avaient des élèves en 12^e année ont participé à l'enquête.

L'enquête a permis de déceler quatre types d'obstacles au choix de faire des études postsecondaires en français. Par ordre d'importance, ils sont :

- 1) la **faiblesse des notes en français** (près de deux élèves sur dix estiment qu'il s'agit d'un obstacle majeur),
- 2) la **distance** d'une institution postsecondaire francophone (environ un élève sur dix estime qu'il s'agit d'un obstacle majeur),
- 3) la préférence pour les études en anglais (presque un élève sur dix estime qu'il s'agit d'un obstacle majeur) et
- 4) les **faibles montants et nombres des bourses** pour les études postsecondaires en français (un peu plus d'un élève sur vingt considère qu'il s'agit d'un obstacle majeur).

2. **BOUCHARD, Véronique. *L'éducation postsecondaire chez un groupe de finissants de la région Évangéline : deux voies. Une thèse soumise à la Faculté de l'Éducation dans le cadre des exigences du programme de Maîtrise en Éducation de l'Université de l'Île-du-Prince-Édouard*. Île-du-Prince-Édouard. Avril 2010.**

Cette étude qualitative comporte deux objectifs : 1) examiner les raisons qui motivent le choix d'un établissement postsecondaire chez sept finissants d'une école de langue française dans la région Évangéline à l'Île-du-Prince-Édouard; et 2) explorer l'expérience vécue par ces jeunes lors de cette période de transition qu'est l'entrée au collège ou à l'université.

L'analyse révèle que les raisons identifiées par les participants à l'étude pour justifier leur choix d'établissement postsecondaire confirment les mêmes tendances que celles citées par d'autres chercheurs

²³ Source : <http://www.uquebec.ca/capres/Publications/FBM/Doc-complet-FR/Apres-secondaire-avril09.pdf>

et vont aussi de pair avec celles mentionnées par les finissants franco-ontariens de l'étude de Lamoureux (2007) ; la **réputation perçue du programme ou de l'institution** et les raisons **d'ordre financier (proximité géographique et bourses d'études)** sont des facteurs omniprésents. Les résultats de l'étude indiquent également que le **facteur linguistique** occupe une place de premier plan chez les participants qui ont choisi de fréquenter un établissement postsecondaire francophone.²⁴

3. COMITÉ SÉNATORIAL PERMANENT DES LANGUES OFFICIELLES. *Rapport intérimaire : L'éducation en milieu minoritaire francophone : un continuum de la petite enfance au postsecondaire. Juin, 2005.*²⁵

Le rapport traite essentiellement de l'éducation de la petite enfance jusqu'au niveau postsecondaire dans une logique de **continuité**, afin d'assurer et de favoriser le développement des communautés francophones en milieu minoritaire.

L'éducation étant l'institution qui a le plus d'effet sur la transmission de la langue et de la culture, les communautés francophones en milieu minoritaire devraient être en mesure de se l'approprier à toutes les étapes de la petite enfance jusqu'au niveau postsecondaire. Lorsque cet objectif aura été atteint, un grand pas aura été fait vers une authentique dualité linguistique, une valeur distincte de la société canadienne fondée sur **l'égalité de statut des deux communautés de langue officielle**.

Le Comité sénatorial permanent sur les langues officielles propose au gouvernement du Canada «l'élaboration d'une **politique nationale** en matière de petite enfance et à l'enseignement primaire, secondaire et postsecondaire qui a) inclurait des engagements fédéraux à long terme, des partenariats avec tous les acteurs concernés, et un cadre de responsabilisation; et b) prendrait en considération les besoins particuliers des communautés francophones en milieu minoritaire et des ayants droit en vertu de l'art. 23 de la *Charte*.

Le Comité propose également la mise en place d'un système pancanadien d'établissements d'enseignement postsecondaire de langue française » (Corbin et Buchanan, 2005, p. 63).

*Ce faisant, il reconnaissait, comme l'avaient souligné Landry et Rousselle (2003), que l'accès à l'éducation postsecondaire en français est nécessaire pour que les communautés francophones puissent assurer l'émergence de chefs de file dans leurs institutions, se donner des bâtisseurs et des intervenants dans les domaines économique, politique et culturel qui soient garants de leur vitalité et préparer comme il se doit une relève engagée et conscientisée. L'enjeu n'est rien de moins que l'essor des communautés de langue française à l'extérieur du Québec et la pleine réalisation de l'objet de la Loi sur les langues officielles.*²⁶

4. COMMISSAIRE AUX LANGUES OFFICIELLES. *Rapport sommaire. Forum de discussion sur le continuum des occasions d'apprentissage en français en Saskatchewan. Regina, Saskatchewan. No de cat. : SF31-117/2014F-PDF ISBN: 978-0-660-21786-4. Septembre 2012.*²⁷

²⁴ Résumé extrait de la thèse. Source : www.islandscholar.ca/download_ds/ir:3660/PDF/ir_3660.pdf

²⁵ Source : <http://www.parl.gc.ca/Content/SEN/Committee/381/offi/rep/rep06jun05-f.pdf>

²⁶ Commissariat aux services en français. Rapport d'enquête. L'état de l'éducation postsecondaire en langue française dans le Centre-Sud-Ouest de l'Ontario : Pas d'avenir sans accès. Juin, 2012.

²⁷ Source : <http://www.languesofficielles.gc.ca/fr/publications/forums/2014/regina>

L'étude du commissaire aux langues officielles intitulée *Deux langues, tout un monde de possibilités : L'apprentissage en langue seconde dans les universités canadiennes*, publiée en octobre 2009, formait la trame de fond pour ce forum de discussion tenu à Regina en septembre 2012.

Graham Fraser et d'autres personnes ont effectué de courtes présentations sur les enjeux afin de préparer le terrain des discussions de groupe. Tous les participants ont pu communiquer leur point de vue et leurs idées afin de faire avancer les discussions sur la question en abordant quatre thèmes.

1) Partage de l'information

L'information est souvent partagée au sein des organisations ou de la communauté. Il reste toutefois du travail à faire pour la divulguer à l'extérieur de ces réseaux. Ainsi, les réseaux communautaires doivent être liés aux cercles de collaboration du gouvernement et vice versa. Les participants ont estimé que des occasions de dialogue plutôt qu'un simple partage de l'information seraient utiles pour toutes les parties. Dans bien des cas, les discussions informelles peuvent permettre un plus grand échange d'informations que les moyens officiels. Les bons leaders sont habituellement très habiles à partager l'information. Plus d'importance doit être accordée aux objectifs complémentaires des organisations et au besoin de programmes de français et d'occasions d'apprentissage de cette langue au niveau postsecondaire.

2) Collaboration

La collaboration permet une mise en commun des compétences complémentaires pour créer une force collective qui favorise davantage le partage des expériences, l'atteinte d'objectifs communs et des résultats positifs. La collaboration doit être proactive et ne doit pas avoir lieu uniquement en cas de crise. En ce qui a trait à l'éducation, les participants ont indiqué que **la collaboration doit prévaloir dans tout le continuum et non uniquement au niveau postsecondaire**. Les **citoyens ou les membres de la communauté** doivent toujours être au cœur des initiatives plutôt que d'avoir des leaders qui font la promotion des intérêts personnels de certaines personnes ou de certains sous-groupes.

3) Idées, initiatives et pratiques exemplaires

Les participants ont estimé qu'il est généralement plus facile de partager des idées ou de proposer des initiatives si une relation de confiance a déjà été établie entre les parties ou les organisations impliquées. Toutes les bonnes idées doivent, à un certain moment, être examinées pour en démontrer les bienfaits pour qu'elles soient mises de l'avant ou mises en œuvre. La Saskatchewan doit se pencher sur les exemples de l'Ouest canadien qui ont des similitudes avec sa propre situation. Il faudra bien sûr adapter les pratiques exemplaires à la situation particulière de la Saskatchewan.

Par exemple, le Collège Mathieu est membre du Réseau des cégeps et collèges francophones du Canada et a collaboré avec plusieurs cégeps et collèges un peu partout au pays afin d'offrir davantage d'occasions d'apprentissage en français au niveau postsecondaire en Saskatchewan dans diverses matières. Le baccalauréat en éducation de l'Université de Regina permet de former des enseignants qui administreront les programmes d'immersion française et qui travailleront dans les écoles francophones de la Saskatchewan. Dans le cadre du programme de quatre ans, les étudiants ont la possibilité d'étudier deux semestres à l'Université Laval à Québec grâce à un partenariat entre les deux établissements.

4) Partage des ressources et création d'occasions multiples

Si un dialogue constant et ouvert sur l'éducation postsecondaire en Saskatchewan avait lieu, il y aurait moins de risques de déployer inutilement des efforts et des ressources. Un examen des lieux devrait être effectué afin de déterminer les programmes postsecondaires et les possibilités qui sont déjà offerts en Saskatchewan ou dans les provinces avoisinantes pour mieux planifier l'avenir. Les leaders de la communauté francosaskoise tiennent absolument à ce qu'une éducation complète en français soit offerte de la maternelle jusqu'au niveau postsecondaire. Il doit y avoir davantage de possibilités d'échange, pour les étudiants francophones et les étudiants qui apprennent le français langue seconde, dans différents domaines d'étude, entre les diverses universités et les autres établissements d'éducation postsecondaire.

Certains participants ont fait remarquer l'importance d'effectuer un **examen des lieux** afin de déterminer clairement les programmes postsecondaires et les possibilités qui sont déjà offerts en Saskatchewan et dans les provinces avoisinantes **afin de bien planifier l'avenir**. Ces programmes, ces initiatives et ces processus devraient être évalués pour qu'ils soient efficaces et pour qu'ils répondent aux besoins des clients.

À la suite de la tenue de ce Forum de discussion, le Ministère de l'Enseignement supérieur de la Saskatchewan a tenu des réunions visant à examiner les façons d'augmenter la collaboration dans le domaine de l'éducation en français au niveau postsecondaire. Un **modèle de collaboration**, appelé Vision 2030, a été élaboré et est proposé aux intervenants. « La vision 2030 invite à la coordination de l'éducation en français au niveau postsecondaire sur la base d'une approche expérientielle qui favorise une citoyenneté active, tant locale que globale, en matière d'éducation, de recherche et de service ».

5. COMMISSARIAT AUX SERVICES EN FRANÇAIS. *Rapport d'enquête. L'état de l'éducation postsecondaire en langue française dans le Centre-Sud-Ouest de l'Ontario : Pas d'avenir sans accès. Juin 2012.*

Ce rapport d'enquête présente une analyse de l'état de l'éducation postsecondaire en langue française dans le Centre-Sud-Ouest de l'Ontario où on y compte seulement cinq universités et collèges de langue française et bilingues offrant une poignée de programmes postsecondaires, ce qui se traduit par un taux d'accès à l'éducation postsecondaire en langue française variant de 0 % dans la région du Sud-Ouest de l'Ontario à 3 % dans la région du Centre par rapport à la proportion de programmes offerts en anglais.

Le rapport fournit des facteurs et des enjeux relatifs à la transition vers des études postsecondaires, par exemple :

- l'offre et la demande : Alors que l'on croit généralement que *l'offre* est l'élément déclencheur de la *demande*, les études révèlent que cette relation est inversée dans le contexte unique des minorités linguistiques comme l'indique l'étude de Frenette et Quazi. L'application de la logique conventionnelle de l'offre et de la demande ne permettrait pas de saisir les nuances importantes qui existent dans le contexte d'une minorité linguistique. Ainsi, **l'offre active** est cruciale et doit précéder la demande dans un contexte d'une minorité linguistique.
- la **proximité** : la distance entre le domicile de l'étudiant et son collège ou son université a une influence notable sur les décisions concernant l'éducation postsecondaire

- Les défis liés au recrutement et à la rétention des élèves dans le système de langue française avant l'obtention du diplôme d'études secondaires comportent des répercussions possibles sur le recrutement postsecondaire de langue française.
- La recherche de **l'excellence des programmes** est un facteur d'influence important pour l'étudiant.
- L'identification des francophones constitue une étape nécessaire afin de consigner leurs besoins ou leur « demande ». Ceci est particulièrement vrai dans le cas des minorités linguistiques puisque, (comme il a été mentionné auparavant,) leurs besoins sont facilement éclipsés par ceux de la majorité. «Il est difficile d'élaborer des politiques en vue de répondre à des besoins lorsque la demande n'a pas été correctement définie. Par conséquent, le **manque de données** représente un défi pour les responsables des politiques qui ont la tâche de déterminer la *demande* de francophones, et de concevoir les programmes et initiatives afin de satisfaire aux besoins de cette communauté.»
- Tout comme aux paliers élémentaire et secondaire, la **gouvernance** a une incidence sur tous les aspects de l'éducation postsecondaire. Étant donné que certains campus et facultés de langue française sont soumis à la gouvernance des institutions de langue anglaise, ils ont un pouvoir limité sur leurs finances et le financement de programmes. En effet, l'exercice de ce pouvoir est confié à l'établissement postsecondaire mère de langue anglaise – une situation qui, en soi, comporte d'innombrables ramifications pour l'avenir, le développement et la direction des services et programmes en langue française. Cette gouvernance par la majorité mène à un **accès inégal** à l'admission des étudiants et aux **services de soutien administratif** pour les étudiants de langue française. Ainsi, les étudiants inscrits dans les programmes en langue française et en langue anglaise au sein d'une même université de langue anglaise auront des expériences très différentes en ce qui a trait à l'accès à l'admission des étudiants et aux services de soutien administratif. Contrairement à leurs consœurs et confrères anglophones, les étudiants francophones ne pourront accéder aux syndicats et clubs, aux équipes sportives et aux loisirs, aux conférences et symposiums dans la langue de leur choix à l'extérieur des paramètres étroits de leur programme. De même, les étudiants actuels et potentiels de programmes en français qui existent au sein d'un contexte institutionnel anglophone ne peuvent avoir accès aux renseignements sur les admissions et au soutien administratif en français de la part du corps professoral et du personnel au-delà du programme de leur choix. Ainsi, la mise en place de structures de gouvernance solides et efficaces dans un milieu linguistique minoritaire repose sur des **liens de collaboration fermes et productifs** entre les établissements d'enseignement de la minorité linguistique et ceux de la majorité linguistique, et entre les établissements de la minorité linguistique.

Quelques recommandations du commissaire :

- 1) Étant donné que l'éducation postsecondaire attire un large éventail d'étudiants, le commissaire recommande au gouvernement de prendre les mesures nécessaires afin de s'éloigner de la méthode actuelle de collecte de données basée sur une compréhension incomplète de l'éducation en langue française centrée uniquement sur les ayants droit, dans le contexte particulier des écoles élémentaires et secondaires, et de tenir compte des personnes susceptibles de poursuivre des études postsecondaires en langue française en Ontario. Au-delà de la cueillette de données sur les élèves du palier secondaire, on devrait en outre intégrer des **données relatives aux élèves en immersion**, à ceux qui sont membres d'une famille exogame ou allophone, ainsi qu'aux francophiles.

- 2) Le commissaire recommande au gouvernement d'utiliser le numéro d'immatriculation scolaire de l'Ontario (NISO), lié à des variables linguistiques, tout au long de la vie scolaire de la population étudiante, de l'apprentissage des jeunes enfants à l'enseignement postsecondaire et au-delà (tel que recommandé dans le rapport de Bob Rae²⁸). Le NISO devrait en outre être modifié afin d'y intégrer des questions liées à la langue. De préférence, on devrait employer des questions ou des indicateurs multiples plutôt qu'un indicateur à un seul facteur (p. ex., langue d'enseignement OU langue de communication OU langue maternelle).
- 3) Le commissaire recommande que le ministère de la Formation et des Collèges et Universités crée, d'ici le 31 mars 2013, un nouveau secrétariat, ou une structure similaire, afin de déterminer la nécessité de services et de programmes d'enseignement postsecondaire pour la population franco-ontarienne dans le Centre-Sud-Ouest de l'Ontario, en particulier dans la région du grand Toronto.

Le commissaire recommande en outre que cette nouvelle structure ait la capacité de négocier avec les établissements postsecondaires afin de faciliter la mise en œuvre de nouveaux programmes et services pour la population franco-ontarienne dans la région du Centre-Sud-Ouest, à commencer par de nouveaux programmes et services dans la région du grand Toronto.

En outre, le commissaire recommande que cette nouvelle structure fasse intervenir, tout au moins, les **acteurs suivants** :

- Professionnels du secteur de l'éducation
- Administrateurs du secteur de l'éducation
- Professionnels ou administrateurs des conseils scolaires
- Organismes communautaires et membres du public
- Étudiants
- Administrateurs ou professionnels des collèges et universités
- Chefs de file de chambres de commerce et d'entreprises
- Représentants officiels du ministère de la Formation et des Collèges et Universités

6. FRETTE, Marc. *Accès au collège et à l'université : Est-ce que la distance importe?* No 11F0019 No. 201. ISSN : 1205-9161. ISBN : 0-662-88983-5. Juin 2003.

Selon le chercheur, des études antérieures (notamment Frette) semblent indiquer que les élèves du palier secondaire qui ont à franchir plus que la **distance** de navettage pour se rendre à l'université, sont bien moins susceptibles de fréquenter celle-ci, surtout s'ils appartiennent à une famille moins favorisée sur le plan du revenu. Le rapport d'étude vise à répondre à trois questions complémentaires. Les étudiants qui habitent trop loin pour fréquenter l'université compensent-ils en fréquentant le collège (s'il y en a un à proximité)? Comment la fréquentation collégiale varie-t-elle selon les catégories de revenu? L'éloignement de l'école dissuade-t-il les étudiants de fréquenter le collège? Une fois pris en compte divers facteurs liés à la fréquentation postsecondaire comme le revenu familial, l'instruction des parents, le sexe et la province, les

²⁸ RAE, Bob. *L'Ontario, chef de file en éducation*. Rapport et recommandations. Des attentes supérieures pour l'enseignement supérieur. Ministère de la Formation et des Collèges et Universités. Toronto. Février 2005. Source : <http://www.tcu.gov.on.ca/epep/publications/postsecf.pdf>

étudiants qui habitent seulement près d'un collège, ont plus de chances de s'y inscrire que ceux qui demeurent à proximité d'une université et d'un collège à la fois.

La hausse de la fréquentation collégiale fait presque entièrement contrepois à la différence de fréquentation universitaire, d'où des taux de fréquentation postsecondaire semblables dans les deux groupes. En région éloignée, la montée de la fréquentation collégiale a principalement lieu dans les groupes d'étudiants de familles à petit et moyen revenu. Ce sont eux qui ont à souffrir au plus haut point d'un grand éloignement des universités. Les étudiants qui ont à franchir plus que la distance de navettage pour se rendre à un collège sont bien moins susceptibles de fréquenter le collège, surtout s'ils font partie d'une famille moins favorisée sur le plan du revenu. Il reste que très peu d'entre eux habitent si loin qu'ils ne puissent faire la navette entre leur domicile et un collège.

7. FRENETTE, Normand et Saeed QUAZI. *Accessibilité et participation des francophones de l'Ontario à l'éducation postsecondaire, 1979–1994. Volume 1 : Rapport final. Collège Boréal 111, rue Elm Sudbury (Ontario) P3C 1T3. Octobre 1996.*

Le chercheur avance que c'est **l'offre des services qui en crée la demande**, plutôt que le contraire. C'est en offrant les programmes (en français) que l'on attire les jeunes francophones et que l'on finit par les habituer à la possibilité des études supérieures. Dans un monde de rationalité parfaitement ordonnée où tout le monde sait ce qu'il veut et possède les moyens pour le réaliser, ce serait peut-être le contraire, que la demande serait suffisante et nécessaire pour créer l'offre des services éducatifs. Mais il suffit de réfléchir à la condition du minoritaire pour se rendre compte du bien-fondé du principe dégagé dans la pratique : quand on est habitué depuis longtemps (parfois depuis des générations) à l'inexistence des services en français, il est difficile d'habituer les gens à croire que c'est à force d'en faire la demande que le service va finir par exister.²⁹

8. LABRIE, Normand, Sylvie A. LAMOUREUX, D. WILSON. 2009. *L'accès des francophones aux études postsecondaires en Ontario: Le choix des jeunes. Rapport final. Centre de recherches en éducation franco-ontarienne (CRÉFO) de l'Université de Toronto. Toronto.*³⁰

Cette étude dresse un portrait global de l'accès des francophones de l'Ontario aux études postsecondaires. Elle démontre que les choix effectués par les jeunes ne coïncident pas nécessairement avec les attentes des systèmes éducatifs et des établissements scolaires et postsecondaires, ni avec les intentions des politiques gouvernementales.

Une majorité des jeunes francophones choisissent de poursuivre leurs études postsecondaires dans un programme de langue française; une grande majorité des jeunes francophones s'inscrivent directement aux études collégiales, malgré l'augmentation de la participation directe aux études universitaires (proportion stable à 60 %). Les jeunes francophones, tout comme leurs pairs anglophones, s'inscrivent davantage aux institutions postsecondaires à **proximité** du foyer parental (moins de 75 km).

²⁹ Source : <http://www.edu.gov.on.ca/fre/document/reports/franco/franco.pdf>

³⁰ <http://crefo.oise.utoronto.ca/UserFiles/File/rapportsprojets/rapport%20finalLabrie.pdf>

L'étude fournit également des constats découlant des entrevues menées auprès d'une vingtaine de **conseillers en orientation** des écoles secondaires de langue française de la province. Les chercheurs constatent que ces responsables de l'orientation scolaire sont plus particulièrement axés sur le recrutement et le maintien des effectifs scolaires de l'élémentaire au secondaire que sur la transition aux études postsecondaires; privilégient les études universitaires malgré un discours qui reprend les politiques gouvernementales sur la valeur égale accordée aux diverses destinations postsecondaires; entretiennent des relations quasi exclusives avec les collèges francophones et les universités bilingues; perçoivent la proximité géographique comme étant plus pertinente au niveau collégial qu'universitaire; n'ont pas de mécanismes officiels qui leur permettent de **suivre l'accès, la persistance et la réussite des diplômés** aux études postsecondaires, afin de mieux utiliser ces renseignements pour mieux guider les futurs diplômés.

9. **LAMOUREUX, Sylvie A. (2007a): *La transition de l'école secondaire de langue française à l'université en Ontario: perspectives étudiantes*. Thèse de doctorat non publiée (Ph. D.). Toronto (Ontario Institute for Studies in Education, University of Toronto).**³¹

Préparée sous la direction de Normand Labrie, la thèse examine l'expérience de la transition de l'école secondaire à l'université de la perspective de quinze élèves diplômés d'une école secondaire de langue française en milieu minoritaire en Ontario. Elle permet une meilleure compréhension des effets structurants de l'école sur le processus de demande d'admission ainsi qu'une meilleure connaissance des stratégies d'adaptation une fois en milieu universitaire.

Plusieurs phénomènes complexes et inter reliés se manifestent durant cette période critique, dont les aspirations professionnelles, les contraintes matérielles, l'insertion sociale, les positionnements identitaires et les choix linguistiques. Une approche sociolinguistique critique qui emprunte les concepts de capital et d'habitus à Bourdieu (1982, 1985) est utilisée pour explorer au moyen de trois questions le processus de la transition au postsecondaire, ainsi que l'expérience étudiante lors de la première année en milieu universitaire : Comment ces élèves arrivent-ils à choisir l'institution ou le programme universitaire ? Comment, du point de vue de ces étudiants, se vit la transition au postsecondaire ? Les questions linguistiques ont-elles une place dans le processus tel que vécu par les 15 participants au projet ? Les analyses amènent à conclure que : 1) les élèves effectuent leurs choix d'abord et avant tout en fonction de la nature et de la **qualité des programmes**, tout en tenant compte de **l'éloignement géographique** ; 2) la transition débute lors de leur dernière année d'études secondaires et les choix faits en fonction des ressources disponibles ont un impact sur la suite de la transition ; 3) une intégration sociale réussie au milieu universitaire sert de fondement à la réussite académique ; 4) pour ces jeunes bilingues scolarisés dans des écoles de langue française en milieu minoritaire, le passage au postsecondaire suppose un repositionnement sur le plan **linguistique**.³²

Article : La transition de l'école secondaire à l'université par des jeunes francophones bilingues en Ontario: pour une perspective sociolinguistique - Publié dans Bulletin VALS-ASLA (Association suisse de linguistique appliquée) 2006. Institut de linguistique No 83/1, 2006, 83-92 • ISSN 1023-2044 Université de Neuchâtel³³

³¹ http://crefo.oise.utoronto.ca/ACCUEIL/CREFO_30ans.html

³² Résumé extrait de la source suivante : http://crefo.oise.utoronto.ca/ACCUEIL/CREFO_30ans.html

³³ Source : [http://doc.rero.ch/record/17535/files/Lamoureux - La transition de l'cole VALS-ASLA 83-1 2006.pdf](http://doc.rero.ch/record/17535/files/Lamoureux_-_La_transition_de_l'cole_VALS-ASLA_83-1_2006.pdf)

10. LAMOUREUX, Sylvie A. L'expérience étudiante au Régime d'immersion en français : perspectives et constats. Cahier de l'ILOB. Volume 6. 2013. 109-121.³⁴

Cette recherche permet de documenter pour la première fois les particularités de l'expérience étudiante d'un groupe jusqu'ici passé sous silence : les étudiants qui font des études postsecondaires dans un régime **d'immersion** en français (RIF). Cette étude permet un premier regard, voire une meilleure compréhension de l'expérience de transition et d'insertion tant scolaire que sociale de jeunes qui fréquentent une université bilingue, s'inscrivent à des programmes anglophones et suivent une partie de leurs cours de discipline en français avec des francophones.

*Qu'est-ce qui pousse un jeune de dix-sept ans à décider de poursuivre plus d'un tiers de son programme universitaire dans sa deuxième langue et à devoir réussir un test de compétence linguistique à la fin de son cursus universitaire pour recevoir la mention «Régime d'immersion» sur son diplôme? L'analyse des réponses libres recueillies lors du sondage et des entretiens semi-dirigés permet de regrouper celles citées par au moins 25% des répondantes sous sept thèmes. Au-delà de la **bourse d'études supplémentaire** pour les études en français³⁵, motivation signalée par plus de la moitié des répondantes, on note également: l'importance de participer et s'intégrer à une communauté francophone afin d'y vivre une expérience francophone authentique; le désir d'améliorer ou de maintenir les **compétences acquises en français**; la possibilité de bénéficier d'une offre de cours en deux langues et d'une programmation culturelle de deux réalités distinctes réunies en un milieu bilingue; l'occasion de continuer leur investissement dans l'apprentissage du français langue seconde.³⁶*

Selon la chercheuse, la conclusion la plus frappante de cette étude est l'importance d'assurer les conditions d'une transition réussie et du succès scolaire. Les structures du RIF de l'Université d'Ottawa sont, selon ses analyses, un **modèle de pratiques efficaces** pour surmonter les défis naturels de la transition aux études postsecondaires, quelle que soit la langue d'enseignement et d'apprentissage. Ces structures, citées à maintes reprises par les participantes à la recherche dans les trois phases de l'étude, comprennent:

- un encadrement scolaire adapté à l'hétérogénéité linguistique de la population cible;
- l'accès à des notes qualitatives pour un nombre limité de cours lors des 2 premières années à l'université;
- le **mentorat** par des jeunes au profil et au parcours semblables à ceux des mentorés;
- des cours à effectifs réduits;
- une programmation sociale à l'appui de l'expérience universitaire en français;
- une programmation d'ateliers de formation au discours et à la littérature universitaires; et
- des ressources humaines et matérielles ciblées et centralisées.

³⁴ L'expérience étudiante au Régime d'immersion en français : perspectives et constats. Cahier de l'ILOB. Volume 6. 2013. Page 114. Source : <http://www.ccerbal.uottawa.ca/files/pdf/cilob-v6-6-art-lamoureux.pdf>

³⁵ Les étudiants à temps plein dans les programmes du Régime d'immersion qui suivent au moins 2 cours (6 crédits) par session en français reçoivent automatiquement une bourse renouvelable de 1000\$ par année pour les études en français. Cette bourse n'est pas liée à la réussite scolaire.

³⁶ L'expérience étudiante au Régime d'immersion en français : perspectives et constats. Cahier de l'ILOB. Volume 6. 2013. Page 114. Source : <http://www.ccerbal.uottawa.ca/files/pdf/cilob-v6-6-art-lamoureux.pdf>

De fait, ces structures sont encore plus importantes en situation de contact pour une clientèle d'une grande hétérogénéité linguistique et dont le capital culturel diffère de celui qui est valorisé en milieu universitaire. Elles sont donc un modèle à exploiter par tous les établissements postsecondaires canadiens qui accueillent une clientèle diversifiée sur le plan linguistique.

11. LAMOUREUX, Sylvie A., V. DÍAZ, A. MALETTE, P. MERCIER, J.-L. DAOUST, J. BOURDAGES, K. TURNER et M. COTNAM-KAPPEL. (2013). *L'hétérogénéité linguistique et les voies d'accès non traditionnelles aux études postsecondaires en Ontario*. Toronto, Conseil ontarien de la qualité de l'enseignement supérieur.³⁷

Cette étude porte sur l'évolution des efforts déployés par l'Université d'Ottawa en vue de bien saisir les difficultés auxquelles se heurte sa population étudiante francophone issue des collectivités ontariennes où le français, déjà en situation de langue minoritaire, est souvent plus ou moins minorisé. Les jeunes francophones qui ont grandi dans un tel contexte manifestent souvent une **insécurité linguistique** lors de leur arrivée à Ottawa, ce qui peut nuire à leur intégration à la vie sociale et universitaire du campus. Le rapport examine de plus près une initiative à deux volets destinée à faciliter l'intégration de ces étudiantes et étudiants à la communauté francophone sur le campus, et ce, par

- 1) la mise en œuvre d'un programme original de **mentorat** par des pairs et
- 2) la prise en compte des besoins des étudiantes et étudiants dans les cours de langue du tronc commun.

Cette prise en compte repose sur des analyses quantitatives détaillées des résultats obtenus par le passé aux cours de langue (English ou Français) du tronc commun, laquelle permet de déterminer si ces cours répondent aux besoins de l'ensemble de notre population étudiante.

La première partie du rapport documente les conclusions de l'étude à méthodes mixtes menée en parallèle avec la mise en œuvre du programme de mentorat par des pairs, lequel a été proposé à l'automne de 2011 à la cohorte d'étudiantes et d'étudiants francophones originaires de régions où le français est minorisé. Le programme de mentorat par des pairs a été conçu en vue d'établir des liens entre, d'une part, les étudiantes et étudiants de première année venant de communautés où le français est minorisé et, de l'autre, des personnes originaires du même endroit inscrites aux années supérieures. Le rapport commence par décrire **l'influence positive de ce programme**, non seulement sur les mentorés, mais aussi sur les mentors. Malgré les possibilités d'amélioration repérées, les chercheurs affirment que le **programme de mentorat régional** a facilité l'intégration des nouveaux venus parmi la population étudiante à la vie sociale et universitaire du campus. Il a aussi eu des retombées favorables sur les mentors, du fait qu'il leur a fourni des occasions de leadership et les a sensibilisés aux réalités de différentes collectivités francophones.

La seconde partie du rapport présente les résultats d'analyses quantitatives détaillées faisant le lien entre le rendement des étudiantes et étudiants dans leurs cours préuniversitaires, plus particulièrement leurs cours de langue, et dans leurs cours de langue du tronc commun de niveau universitaire, de même que leur réussite aux études en général. Ces résultats sont d'un intérêt majeur pour trois acteurs sociaux, à savoir les universités, les écoles secondaires et leurs conseils scolaires respectifs, et enfin, les entrants à l'université de l'Ontario comme du Canada. La première conclusion des analyses quantitatives est que **la qualité de la préparation scolaire antérieure, reçue à l'école secondaire**, en particulier dans les **cours de langue**, est l'un

³⁷ Source : <http://www.hegco.ca/SiteCollectionDocuments/Linguistic%20Heterogeneity%20FR.pdf>

des principaux facteurs jouant sur la probabilité de réussite à l'université, que ce soit au niveau des cours de langue du tronc commun ou de la moyenne pondérée générale. Cette conclusion se dégage de l'observation du résultat aux cours de langue prérequis de 12^e année (FRA4U ou ENG4U) comme la variable indépendante déterminante de toutes celles testées. Il explique en grande partie la variance observée, presque autant que la moyenne générale à l'admission. Ceci étant dit, une autre conclusion importante s'impose, à savoir que de nombreux autres facteurs non contrôlés jouent sur la réussite aux études universitaires, étant donné que le meilleur modèle qui soit n'a pu expliquer que 40 % environ de la variance totale. Bien du travail reste à faire avant de pouvoir réellement saisir les facteurs prédictifs possibles de cette réussite.³⁸

12. LAMOUREUX, Sylvie A. (2010): *L'aménagement linguistique en milieu scolaire francophone minoritaire en Ontario et l'accès aux études postsecondaires: interprétations et retombées*. In: Cahiers de l'ILOB / OLBI Working Papers, 1, 1-23.³⁹

Cet article porte un regard critique sur un moment précis du parcours scolaire des jeunes de l'Ontario français qui passe surtout sous silence à savoir, la transition de l'école secondaire aux études postsecondaires. L'analyse des résultats de trois recherches sur l'accès direct aux études postsecondaires des diplômés des écoles de langue française de l'Ontario, à la lumière du corpus de recherche sur l'accès aux études postsecondaires en général, mène à deux conclusions. L'interprétation étroite de la Politique d'aménagement linguistique (PAL) (Ministère de l'Éducation de l'Ontario, 2004a, 2004b) par les orienteurs scolaires des écoles secondaires de langue française de l'Ontario n'encourage pas la pleine vitalité linguistique de la communauté francophone. Cette même interprétation étroite de la PAL, qui mise uniquement sur l'accès des francophones aux établissements postsecondaires bilingues et francophones, ne permettra pas d'éliminer ou de réduire l'écart de participation des francophones aux études postsecondaires puisqu'elle ne tient pas compte de l'envergure des obstacles géographiques à la participation aux études postsecondaires (Frenette, 2002, 2003 ; Labrie, Lamoureux et Wilson, 2009 ; Lamoureux, 2007a). Pour atteindre cet objectif, il faudra tenir compte des recherches sur les obstacles et les défis qui limitent l'accès aux études postsecondaires tant dans l'élaboration d'initiatives pour augmenter l'accès que dans l'interprétation de la PAL et les liens avec la communauté.

L'analyse des entretiens avec les élèves en transition au postsecondaire et des données d'inscriptions directes des francophones de l'Ontario aux établissements postsecondaires de la province permet de constater que les choix effectués par les jeunes ne coïncident pas nécessairement avec les intentions du système éducatif de langue française de la province, ni avec celles des politiques gouvernementales. On constate aussi que l'interprétation qu'a l'école de son mandat et de la mise en œuvre de la Politique d'aménagement linguistique vient **limiter l'accès des élèves** à des ressources importantes pour pouvoir faire un choix informé par rapport à leur programme et leur établissement postsecondaire.⁴⁰

³⁸ Résumé extrait et adapté du rapport. Source du rapport : <http://www.heqco.ca/SiteCollectionDocuments/Linguistic%20Heterogeneity%20FR.pdf>.

³⁹ Source de l'article : http://www.ccerbal.uottawa.ca/files/pdf/CAHIERS_Vol1_Lamoureux.pdf

⁴⁰ Résumé extrait et adapté de l'article. Source de l'article : http://www.ccerbal.uottawa.ca/files/pdf/CAHIERS_Vol1_Lamoureux.pdf

13. LANDRY, Rodrigue. Institut canadien de recherche sur les minorités linguistiques. *L'éducation : pierre angulaire de la revitalisation des communautés francophones et acadiennes*. Mémoire présenté au Comité permanent des langues officielles. Février 2005.⁴¹

*«Pour réunir et activer les conditions qui mèneraient à une revitalisation linguistique des communautés francophones et acadiennes, un **partenariat global de collaboration** est nécessaire, celui-ci regroupant les paliers de gouvernement fédéral, provincial et municipal et les acteurs communautaires de nombreux secteurs pertinents. L'éducation « tout au long de la vie » peut servir de pierre angulaire à cette revitalisation des communautés mais doit englober des actions allant « au-delà de l'article 23 » de la Charte.³*

*Le Comité sénatorial permanent des langues officielles désire étudier le **continuum** petite enfance – études postsecondaires dans tout ce qui a trait à l'éducation des minorités. Ce texte aborde l'ensemble de ce continuum mais vise auparavant à démontrer que les interventions en éducation seront plus productives si elles s'insèrent dans un plan national de revitalisation ethnolinguistique. Nous analysons la situation particulière des communautés francophones et acadiennes.» P.2.*

*«**Favoriser l'accès et la participation à des établissements postsecondaires de langue française.***

*Nous l'avons vu, les communautés francophones perdent avant l'entrée scolaire une partie importante de leurs clientèles admissibles en raison d'un **manque d'accès** à des structures scolaires établies mais surtout, au cours des dernières années, en raison d'une faible participation des enfants d'ayants droit. Les recherches ne donnent pas de chiffres précis quant à la participation des diplômés de l'école de langue française aux études postsecondaires en français. Mais il est certain qu'à l'autre extrême des cycles scolaires, le manque d'accès à des institutions éducatives postsecondaires francophones et la **faible variété de programmes** contribuent à d'autres pertes d'effectifs francophones. La formation postsecondaire en français est surtout importante dans le cadre du développement du **leadership communautaire**. C'est cette formation qui amène leaders et acteurs à œuvrer dans une grande variété de secteurs professionnels et dans les institutions qui contribuent à la vitalité de la minorité.» P.21.*

14. MINISTÈRE DE LA FORMATION ET DES COLLÈGES ET UNIVERSITÉS DE L'ONTARIO. *Politique d'aménagement linguistique de l'Ontario pour l'éducation postsecondaire et la formation en langue française*. 2011.⁴²

En Ontario, la Politique d'aménagement linguistique (PAL) pour l'éducation postsecondaire et la formation en langue française a été élaborée pour que le ministère de la Formation et des Collèges et Universités et ses partenaires puissent répondre de façon stratégique et à l'échelle du réseau aux besoins actuels et futurs de la province en matière de prestation de programmes d'enseignement postsecondaire et de formation en langue française et de services d'emploi en français. Elle permet d'instaurer un contexte favorable à l'établissement d'un dialogue entre le Ministère, la communauté francophone de l'Ontario et le gouvernement fédéral pour explorer les priorités et les objectifs communs à réaliser pour l'éducation postsecondaire et la formation en langue française.

Les visées stratégiques de la PAL pour l'éducation postsecondaire et la formation en langue française font foi de l'engagement de l'Ontario de faire des besoins des étudiantes et étudiants une priorité.

⁴¹ <http://www.icrml.ca/fr/recherches-et-publications/publications/par-titre/item/713-lcation-pierre-angulaire-de-la-revitalisation-des-communautfrancophones-et-acadiennes>

⁴² Source : http://www.tcu.gov.on.ca/epep/publications/PAL_Fre_Web.pdf

Ces visées stratégiques sont les suivantes :

- Augmenter la capacité des institutions partenaires d'enseignement postsecondaire et de formation de langue française et bilingues à offrir des **programmes et des services de haute qualité** répondant aux besoins de la communauté francophone et du marché de l'emploi.
- Faciliter la réussite scolaire et professionnelle des étudiantes et étudiants inscrits dans les institutions partenaires d'enseignement postsecondaire et de formation de langue française et bilingues en assurant l'offre de **programmes de soutien**.
- Améliorer la qualité de l'enseignement postsecondaire et de la formation en français en renforçant la capacité du personnel institutionnel et des étudiantes et étudiants d'atteindre le niveau le plus élevé possible de compétence en français et de **soutenir le perfectionnement linguistique** et l'épanouissement culturel de la communauté francophone.
- Augmenter la participation aux études postsecondaires et à la formation en langue française, en particulier le nombre d'élèves qui passent directement de l'école secondaire de langue française aux études postsecondaires et à la formation en langue française.
- Augmenter la capacité des institutions partenaires d'enseignement postsecondaire et de formation de langue française et bilingues à développer des programmes, des ressources et des services en établissant des partenariats stratégiques avec la communauté francophone.

Accroître le dynamisme du système ontarien d'éducation postsecondaire et de formation en langue française par l'entremise d'un **leadership partagé et de structures de gouvernance participatives** qui favorisent le renforcement et l'engagement de la communauté.

15. MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION DE L'ONTARIO. *Politique d'aménagement linguistique de l'Ontario. Pour l'éducation en langue française. 2004.*⁴³

La Politique d'aménagement linguistique (PAL) pour l'éducation au primaire et au secondaire en Ontario est étroitement liée au mandat de l'école de langue française. Elle vise essentiellement à lui permettre de mieux remplir sa mission auprès des jeunes et de la population francophone de l'Ontario.

Les grands objectifs visés par cette politique sont :

- Dispenser dans les écoles de langue française un enseignement de qualité adapté au milieu minoritaire.
- Former des jeunes francophones responsables, compétents et forts de leur identité linguistique et culturelle.
- Augmenter les capacités de la communauté d'apprentissage (c'est-à-dire le personnel scolaire, les parents et les élèves) à soutenir le développement linguistique et culturel de la communauté dans une perspective d'apprentissage tout au long de la vie.
- Élargir et animer l'espace francophone en établissant des partenariats solides entre l'école, la famille et la communauté locale et élargie.
- Accroître la vitalité des institutions éducatives ontariennes en favorisant, entre autres, le recrutement et la rétention des élèves des écoles de langue française et contribuer ainsi au développement durable de la communauté francophone.

⁴³ Source : <http://www.edu.gov.on.ca/fre/document/policy/linguistique/linguistique.pdf>

Tous les conseils et administrations scolaires de langue française de la province, en collaboration avec les parents et les organismes de la communauté locale et élargie, élaborent une politique d'aménagement linguistique qui favorise l'actualisation du mandat de l'école de langue française et accroît les capacités du système d'éducation en matière de protection et de valorisation de la langue et de la culture françaises.

16. MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION DE L'ONTARIO. *Des choix qui mènent à l'action. Politique régissant le programme d'orientation et de formation au cheminement de carrière dans les écoles élémentaires et secondaires de l'Ontario. 1999.*⁴⁴

Le document *Des choix qui mènent à l'action* définit les objectifs du programme d'orientation et de formation au cheminement de carrière des écoles franco-ontariennes, de même que son contenu et son approche unique en matière d'enseignement et d'apprentissage.

Les objectifs du programme d'orientation et de formation au cheminement de carrière touchent trois domaines de connaissances et d'habiletés, soit le **cheminement personnel**, le **cheminement interpersonnel** et le **cheminement professionnel**.

Le **programme-cadre d'orientation et de formation au cheminement de carrière de la 9^e à la 12^e année**⁴⁵ approfondit les trois grandes lignes directrices qui guident l'enseignement dispensé au palier élémentaire en misant sur les cheminements personnel, interpersonnel et professionnel de l'élève en y intégrant une composante sur la construction identitaire. De la 7^e à la 12^e année, l'élève élabore un **plan annuel de cheminement**. Le programme-cadre d'orientation et de formation au cheminement de carrière appuie ce processus en inculquant à l'élève les connaissances et les habiletés voulues pour élaborer un plan annuel de cheminement. Tant à l'élémentaire qu'au secondaire, l'élève explore une gamme de possibilités d'avenir et veille à se fixer et à préciser des objectifs se rapportant à ses études, à sa formation et à sa carrière.

17. Ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance du Nouveau-Brunswick, 2014. Politique d'aménagement linguistique et culturel (PALC). ISBN 978-1-4605-0382-9. 2014.⁴⁶

Par cette politique, la communauté acadienne et francophone, en collaboration avec le gouvernement du Nouveau-Brunswick, s'engage dans un véritable **projet de société** répondant aux multiples défis liés à sa situation linguistique minoritaire et pouvant s'adapter, au fil des années, à la pluralité et à la mouvance de ses réalités. La PALC a pour objectif d'accroître la capacité de tous les partenaires en éducation à réaliser la double mission du système éducatif acadien et francophone, soit de favoriser la réussite éducative et la construction identitaire de chaque apprenant et apprenante, tout en contribuant au développement durable de la communauté acadienne et francophone ainsi qu'à celui de la province du Nouveau-Brunswick.

«La promotion de l'éducation en français, de la petite enfance au postsecondaire, comme valeur sociétale auprès de l'ensemble de la population néobrunswickoise ainsi qu'en tant que moteur de développement de la communauté acadienne et francophone est primordiale pour en assurer la vitalité.» P.46.

⁴⁴ Source : <http://www.edu.gov.on.ca/fre/document/curricul/secondary/choices/choicef.pdf>

⁴⁵ Source : <http://www.edu.gov.on.ca/fre/curriculum/secondary/guidance1112currb.pdf>

⁴⁶ Source : <http://www.gnb.ca/0000/publications/comm/PALC.pdf>.

«En outre, le système acadien et francophone doit être soucieux des besoins et des aspirations des jeunes et de sa communauté en offrant une panoplie de programmes scolaires, parascolaires, collégiaux et universitaires qui inciteront les apprenants et apprenantes ainsi que leurs familles à choisir les institutions d'enseignement de langue française, et ce, tant au niveau scolaire que postsecondaire. Les institutions acadiennes et francophones doivent alors livrer une éducation de très **grande qualité**, qui leur permet de concurrencer les autres institutions à l'intérieur ou à l'extérieur de la province et qui amène les individus qui les fréquentent à se démarquer sur tous les plans.» P.52.

«**Favoriser l'action concertée de la famille, de la communauté et de l'école** La concertation famille-école-communauté contribue aux apprentissages et au développement global des élèves. Cette collaboration et cette cohésion des actions doivent se dérouler dans toutes les sphères d'intervention, de la petite enfance au postsecondaire. Afin de permettre aux élèves d'évoluer dans un climat harmonieux et de vivre des expériences d'apprentissage équilibrantes, signifiantes et durables, la **communauté locale** doit avoir une place au sein des milieux d'apprentissage et d'éducation.» P.76.

18. ORGANISATION DE COOPÉRATION ET DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUES (OCDE). Les clés de la réussite - Impact des connaissances et compétences à l'âge de 15 ans sur le parcours des jeunes canadiens. Programme international pour le suivi des acquis des élèves. ISBN 978-92-64-08393-6. 2010.⁴⁷

En 2000, le Canada lançait l'Enquête auprès des jeunes en transition (EJET), une composante longitudinale complémentaire du Programme international pour le suivi des acquis des élèves (PISA). Depuis cette date, les 30 000 élèves canadiens qui ont participé à l'édition 2000 du PISA ont été interrogés tous les deux ans. La mesure des compétences individuelles relevées par une enquête longitudinale a permis de cerner de nouvelles perspectives intéressantes sur le plan de l'action publique en vue de la compréhension des choix effectués à des âges différents, ainsi que de la répercussion de ces décisions sur les résultats dans la poursuite des études et l'entrée sur le marché du travail.

Les analyses multi-variées longitudinales ont révélé des liens étroits entre les compétences en compréhension de l'écrit et le niveau d'instruction. L'obtention de meilleurs résultats contribuait dans une large mesure à l'achèvement des études secondaires et à la participation, tout le moins, à une forme quelconque d'études postsecondaires. Les étudiants qui se situaient dans le quartile inférieur des scores PISA en compréhension de l'écrit étaient nettement plus susceptibles d'abandonner leurs études secondaires et moins susceptibles de poursuivre leurs études au-delà de la 12^e année que ceux qui se situaient dans le quartile supérieur.

Groupes linguistiques minoritaires

Au Canada, tous les étudiants n'utilisent pas la même langue à l'école et chez eux. Il est néanmoins important que les expériences en matière d'éducation auxquelles sont confrontés tous les étudiants, quelle que soit leur langue maternelle, permettent à ceux-ci d'obtenir des résultats équitables. Les étudiants francophones du Manitoba, de l'Ontario, de la Nouvelle-Écosse et du Nouveau-Brunswick ainsi que les étudiants anglophones du Québec fréquentaient des établissements scolaires dans une langue qui n'était pas la principale langue de cette province. Dans toutes les provinces, hormis le Québec, les étudiants du groupe linguistique minoritaire ont obtenu des **scores nettement inférieurs, en matière de compréhension de l'écrit**, que leurs collègues du groupe linguistique majoritaire (Bussière et al., 2001). D'autre part, les étudiants du groupe linguistique minoritaire de ces quatre provinces ont obtenu des

⁴⁷ Source : <http://www.oecd.org/pisa/44576147.pdf>

scores inférieurs à la moyenne de l'OCDE. Ces conclusions permettent de croire que les politiques en matière d'éducation canadiennes devraient accentuer les efforts visant à combler le fossé sur le plan de l'accomplissement de ces groupes d'étudiants faisant partie du groupe linguistique minoritaire.

19. RÉSEAU DES CÉGEPs ET DES COLLÈGES FRANCOPHONES DU CANADA (RCCFC). 2003. *Poursuite des études postsecondaires en milieu minoritaire francophone : intentions des diplômés du secondaire 2003. Rapport final.* Ottawa, Patrimoine canadien. 2003.⁴⁸

Ce rapport présente les résultats d'une recherche portant sur les choix de carrière et les tendances à l'égard de la poursuite des études postsecondaires chez les élèves francophones à l'extérieur du Québec. L'étude a pour but d'analyser les comportements de cette population afin d'expliquer les réalités propres à l'éducation en milieu minoritaire. Le rapport de recherche ci-après donne suite à celle-ci.

20. RÉSEAU DES CÉGEPs ET DES COLLÈGES FRANCOPHONES DU CANADA (RCCFC). 2005. *Recherche sur les intentions d'études postsecondaires chez les élèves en milieu francophone minoritaire.* Ottawa (Réseau des cégeps et des collèges francophones du Canada, Patrimoine canadien/Canadian Heritage). 2005.⁴⁹

Au printemps 2004, le Réseau des cégeps et collèges francophones du Canada (RCCFC) a commandé une étude auprès des élèves de 12^e année et une étude auprès des élèves de 10^e dans les écoles francophones en milieu minoritaire pour connaître leurs intentions suite aux études secondaires. L'une et l'autre recherche visait à savoir dans quelle mesure et dans quelles circonstances les élèves envisageaient d'entreprendre des études postsecondaires et, le cas échéant, quel était le type d'études et la langue d'études qu'ils envisageaient.

La recherche menée auprès d'élèves de 12^e année en 2004-2005 faisait suite à une première recherche menée en 2002-2003. Il s'agissait, avec cette seconde étude, de voir si les résultats observés 2002-2003 pouvaient se confirmer.

La recherche menée auprès d'élèves de 10^e année visait à vérifier l'hypothèse selon laquelle l'intention d'entreprendre des études postsecondaires se dessinerait plus tôt, soit quelques années avant l'obtention du diplôme d'études secondaires. Une question spécifique à cet effet, auprès des élèves 12^e et de 10^e année, a d'ailleurs contribué, en 2004-2005, à confirmer explicitement cette hypothèse. En effet, 49% des répondants de 12^e ont indiqué qu'ils avaient décidé d'entreprendre des études postsecondaires entre la 7^e et la 8^e année et 20% entre la 9^e et la 10^e année. Parmi les élèves de 10^e année, 52% ont indiqué qu'ils s'étaient mis à envisager des études postsecondaires entre la 7^e et la 8^e année et 22% entre la 9^e et la 10^e année.

POURSUITE SELON LA PERCEPTION D'OBSTACLES

Constat : Les **résultats scolaires** sont perçus par la plus grande part des répondants, à plus de 40%, comme un **obstacle** à la poursuite d'études postsecondaires. Le manque d'intérêt, le **manque de moyens financiers**, le **manque de connaissances**, le **manque d'information** et le **manque d'accès aux prêts et**

⁴⁸ Source : <http://rccfc.ca/4600.php>

⁴⁹ Source : http://rccfc.ca/pdf/rapport_final_postsec.pdf

bourses représentent un obstacle pour près de 30% à près de 40% des répondants. Parmi les élèves n'envisageant pas d'entreprendre d'études postsecondaires en particulier, ces facteurs présentent un obstacle pour encore davantage de répondants. Notamment chez ces derniers, les résultats scolaires présentent un obstacle pour près ou plus de 60% des répondants.

Piste de réflexion ou d'action : Une analyse plus poussée permettrait de voir le lien entre la perception et l'existence de ces facteurs en tant qu'obstacles, notamment en ce qui concerne les résultats scolaires. Des approches adaptées devraient contribuer à corriger soit les fausses perceptions soit les conditions défavorables dans l'accès aux études postsecondaires.

POURSUITE SELON LES FACTEURS D'INFLUENCE

Constat : Une majorité d'élèves a indiqué que leur intention d'entreprendre des études postsecondaires était influencée par les facteurs suivants : l'accès à une carrière intéressante, l'espoir d'une bonne qualité de vie, l'obtention d'un emploi payant, la possibilité de se développer personnellement et celle de contribuer au développement de la société.

Piste de réflexion ou d'action : Les **stratégies de promotion** d'études postsecondaires et les campagnes de recrutement de la part des institutions pourraient avoir intérêt à miser sur de telles dimensions.

ANALYSES RÉGIONALES ET PROVINCIALES

Constat : Dans le cadre de la présente recherche pancanadienne, plusieurs divergences apparaissent entre régions et provinces, notamment en ce qui concerne les intentions face aux choix de langues et types d'études postsecondaires, ainsi que les conditions sociolinguistiques comme la langue maternelle des parents, des enfants et la langue d'usage à la maison. Entre autres, on constate que l'anglais comme langue d'études, présente plus d'attrait dans l'Ouest et en Atlantique, alors que le français est davantage envisagé comme langue d'études au Nouveau-Brunswick.

21. SAMSON, André. *Les transitions scolaires des études secondaires vers les programmes de formation postsecondaire : une étude qualitative et quantitative. Volet 1 : État des lieux des pratiques d'orientation scolaire et professionnelle dans les écoles secondaires de langue française de l'Ontario. Rapport de recherche. Mars 2014.* www.education.uOttawa.ca

Cette recherche présente un état des lieux de la pratique de l'orientation scolaire et professionnelle dans les écoles secondaires de langue française de l'Ontario. Pour atteindre cet objectif, le chercheur a rencontré plus de 18 conseillers d'orientation afin de les interroger sur les préoccupations, les enjeux et les défis qui marquent leur pratique auprès de leurs élèves et de leur milieu scolaire. À la suite de cette consultation, un questionnaire en ligne destiné à tous les conseillers d'orientation travaillant dans les écoles secondaires de langue française de l'Ontario a été administré. Au printemps 2012, 73 conseillers d'orientation (taux de participation de 58 %) des 12 conseils scolaires de langue française de l'Ontario ont répondu au questionnaire.

Les données recueillies auprès des conseillers d'orientation démontrent d'abord que ces derniers doivent diviser leur temps entre de nombreuses tâches. Si certaines de ces tâches se rapportent directement à

l'orientation scolaire et professionnelle, beaucoup de ces tâches y sont complètement étrangères. En fait, 45 % du temps de travail des répondants est consacré à des tâches souvent très éloignées des responsabilités usuellement identifiées à l'orientation scolaire. Il ne reste que 55 % de leur temps pour se consacrer à des tâches directement liées à leur fonction première. Par exemple, les répondants ne consacrent, en moyenne, que 5,89 % de leur temps au counseling de carrière auprès des élèves de leur école.

Généralement, les répondants utilisent très peu les outils scientifiques comme les inventaires d'intérêts de carrière. La référence à des approches théoriques en counseling de carrière est quasi-inexistante. Les répondants se fient davantage à leur intuition pour conseiller les élèves qui les consultent. Ces pratiques de nature subjective risquent d'être préjudiciables ou peu aidantes pour certains élèves qui vivent une forme d'indécision de carrière potentiellement sévère.

D'ailleurs, les répondants admettent que leurs connaissances en psychométrie, en counseling et au regard des théories du choix de carrière sont très limitées, pour ne pas dire inexistantes. Les limites de leur formation initiale et continue en orientation scolaire et professionnelle pourraient expliquer cette lacune au plan des connaissances.

Une attention spéciale doit être accordée à la formation initiale des conseillers d'orientation. À cela s'ajoute la nécessité d'offrir des formations ponctuelles à ceux qui pratiquent déjà dans les écoles secondaires. Aussi, des outils d'intervention devraient être développés et mis gratuitement à la disposition des conseillers d'orientation. Ces outils ou ces instruments devraient porter sur l'évaluation de l'indécision de carrière, la mesure des intérêts de carrière et des aptitudes. Il faudrait aussi offrir des programmes d'accompagnement vocationnel des élèves de 11^e année et de 12^e année afin de favoriser le développement de la connaissance de soi en vue de l'élaboration et de la réalisation d'un projet de carrière.

22. SAMSON, André. *Les transitions scolaires des études secondaires vers les programmes de formation postsecondaire : une étude qualitative et quantitative. Volet 2 : Choix de carrière et de programmes d'études postsecondaires chez les élèves de 12^e année inscrits dans les écoles de langue française de l'Ontario. Rapport de recherche. Mars 2014. www.education.uOttawa.ca*

Cette recherche porte sur les transitions scolaires et visait à interroger à la fois les finissants de 12^e année inscrits dans les écoles de langue française de l'Ontario ainsi que les étudiants qui commençaient leurs études universitaires de premier cycle ou leurs études collégiales.

En ce qui concerne les élèves de 12^e année, un questionnaire a été élaboré entre les mois de février 2012 et de décembre 2012. L'élaboration de ce questionnaire a été l'objet de nombreuses consultations auprès du Ministère de l'Éducation, du Ministère de la Formation et des Collèges et Universités de l'Ontario, de plusieurs conseils scolaires et de plus de 20 conseillers d'orientation.

Plus de 1245 élèves de 12^e année de toutes les régions de l'Ontario ont répondu au questionnaire et 38 étudiants qui commençaient leurs études universitaires et 12 qui commençaient leurs études collégiales ont été interrogés individuellement. Voici un extrait du sommaire de la recherche :

« Cette recherche démontre que la construction identitaire des élèves de 12^e année ne peut être dissociée de l'élaboration de leur identité vocationnelle. En effet, il y a une corrélation positive entre les deux types d'identité. Plus, un élève de 12^e année utilise le français dans sa vie de tous les jours plus cela aura un impact sur la qualité de son processus d'orientation scolaire et professionnelle. Par qualité, nous entendons la capacité de prendre une décision de carrière à la fois soustraite des pièges de l'indécision, animée par une connaissance de soi ajustée et par une connaissance du marché du travail réaliste et informée.

Bien entendu, cette recherche démontre aussi que la construction de l'identité de l'élève, que ce soit sur le plan culturel ou vocationnel, ne s'élabore pas en vase clos. Plus un élève jouit d'un soutien social élevé (parents, enseignants et conseillers d'orientation), plus forte sera son identité vocationnelle, sa détermination à poursuivre ses études postsecondaires en français et aussi, plus élevé sera son sentiment de bien-être personnel.

Cette recherche démontre aussi que le choix de poursuivre des études postsecondaires en français est un prolongement de la construction identitaire et vocationnelle de l'élève. En effet, ce n'est pas uniquement le facteur géographique qui détermine le choix d'un programme d'études postsecondaires en français. Ce choix est aussi et surtout déterminé par le sentiment de compétence en français, le sentiment d'appartenance à la francophonie et une connaissance de la qualité des institutions d'enseignement francophones ou bilingues. Un fait à souligner, le sentiment de bien-être personnel est positivement corrélé à l'intention de poursuivre des études postsecondaires en français.

Par contre, les répondants qui décident de poursuivre leurs études postsecondaires en anglais le font surtout parce que leur programme n'est pas offert en français ou parce qu'ils perçoivent que les institutions d'enseignement anglophones sont plus prestigieuses.»

23. SAMSON, André., Anne THÉRIAULT, Nicola GAZZOLA, Lilian NEGURA. *Le processus d'élaboration du choix vocationnel chez les finissantes et les finissants des écoles secondaires de langue française de l'Ontario: une étude quantitative et contextuelle. Rapport de recherche 2007.*⁵⁰

Cette recherche vise :

- à étudier certains aspects du processus d'élaboration du choix vocationnel chez les finissantes et les finissants des écoles francophones de l'Ontario;
- à chercher à identifier et à mieux comprendre les principales valeurs qui animent ces jeunes par rapport à leur orientation professionnelle. Par exemple, est-ce que l'utilisation du français au travail constitue une valeur importante ? Aussi, quelles sont leurs principales sources d'information en ce qui concerne l'état actuel des conditions du marché du travail ? En d'autres termes, est-ce que la formation scolaire est de nature à faciliter leur entrée sur un marché du travail qui se mondialise ?
- Finalement, est-ce que notre système d'éducation forme des jeunes qui sont autonomes et qui ont développé un sentiment de compétence suffisamment élevé pour établir un choix de carrière réaliste et congruent ?

⁵⁰ Source : www.education.uOttawa.ca

Toutes les écoles secondaires de langue française de l'Ontario ont été invitées à participer. En tout, 24 écoles ont effectivement répondu à l'invitation et 731 réponses valides ont été reçues. En ce qui touche le volet qualitatif, 31 élèves de quatre écoles différentes (une du centre-est de la province, une à Ottawa et deux à Toronto) ont été interviewés. Le questionnaire qualitatif invitait les participantes et les participants à décrire les différents aspects relatifs à l'élaboration de leur projet vocationnel.

Le rapport présente les résultats obtenus en fonction des trois aspects constitutifs du processus d'élaboration d'un projet vocationnel. Ces trois aspects sont : la connaissance de soi, la connaissance du marché du travail et l'habileté à conjuguer ces deux types de connaissance dans le but d'arrêter un choix de carrière.

Aussi, cette recherche met en relief le fait que le projet vocationnel s'élabore au contact de personnes adultes qui jouent des rôles relativement importants auprès des répondantes et des répondants. Ces personnes sont d'abord les **parents**, puis les **enseignantes et les enseignants** et finalement certaines personnes qui sont perçues comme des **modèles** à imiter.

Au plan de la connaissance du marché du travail, les données quantitatives recueillies démontrent que les principales sources d'information sont les expériences de travail, les parents, les enseignantes, les enseignants et le réseau social.

24. SAVOIE, Caroline. (Re) Construction identitaire lors des études universitaires : Le cas de jeunes originaires de régions majoritairement francophones du Nouveau-Brunswick lors d'une expérience de mobilité. Mémoire présenté à la Faculté des études supérieures de l'Université Laval dans le cadre du programme de maîtrise en sciences de l'orientation pour l'obtention du grade de maître ès arts (M.A.). 2011.⁵¹

Les **écrits scientifiques** concernant l'éducation postsecondaire en milieu minoritaire sont peu développés et on le dit à l'intérieur même des quelques écrits que nous avons pu retracer. Ainsi, selon Pilote et Magnan (2008a), la route est encore longue et, bien que des pistes de solution aient été proposées lors des consultations menées par le Comité sénatorial, il est nécessaire **d'approfondir les recherches** afin de déterminer « les meilleures options » (p. 292). Labrie (2007), pour sa part, mentionne qu'« il y a préséance de la recherche sur l'enseignement primaire et secondaire au détriment du collégial et de l'universitaire. De ce fait, il existe un besoin important de recherche sur la scolarisation des jeunes francophones aux niveaux collégial et universitaire » (p. 7; voir aussi Pilote et Magnan, 2008b). Labrie et al. (2009) reconnaissent, de leur côté, qu'un nombre infime de recherches se sont penchées sur le choix d'études postsecondaires que font les jeunes canadiens en situation minoritaire. Leur recherche quantitative auprès de la jeunesse franco-ontarienne et anglo-québécoise nécessiterait, selon eux, des études comparables au sein des autres provinces canadiennes (Labrie et al., 2009). Enfin, Allard, Landry et Deveau (2009) expliquent qu'« une recension récente de la littérature sur les aspirations éducationnelles des élèves en milieu minoritaire francophone, sur les facteurs liés à ces aspirations et à l'intention d'entreprendre des études postsecondaires, et sur les facteurs liés à l'intention de faire ces études en français montre que relativement peu d'études empiriques ont été faites sur ces sujets » (p. 15). Leur enquête pancanadienne a démontré que les variations entre les régions sont assez importantes quant au choix de poursuivre ou non des études postsecondaires en français chez les jeunes francophones en situation minoritaire du secondaire.

...

⁵¹ Source : www.theses.ulaval.ca/2011/28713/28713.pdf

Enfin, par rapport au thème de l'éducation en général, les références répertoriées concernent principalement le niveau d'éducation secondaire. Ainsi, sans mettre de côté le secondaire, il apparaît important de concentrer les efforts de recherche vers les autres niveaux d'études. Pilote et Magnan (inédit) expliquent bien une telle nécessité vis-à-vis les études postsecondaires :

... À l'ère de la 'société du savoir', il est essentiel de développer des connaissances sur la fréquentation collégiale et universitaire des minorités de langue officielle afin de s'assurer que tous les groupes linguistiques puissent participer à l'essor des nouvelles orientations économiques du pays, tout en contribuant au développement de leur communauté linguistique respective. (p. 3)

25. TABLE NATIONALE SUR L'ÉDUCATION. Cadre de référence *Pour l'émergence de l'École communautaire citoyenne au sein des communautés francophones et acadiennes du Canada. Septembre 2012.*⁵²

L'objectif principal de l'École communautaire citoyenne est « d'élaborer une proposition de vision pour l'école de langue française ». Le terme « école » englobe toutes les institutions éducatives et les milieux d'apprentissage de la petite enfance à l'âge adulte.

L'objectif ultime étant de renforcer la vitalité linguistique et culturelle des communautés francophones et acadiennes (CFA) du Canada, dans une perspective de développement durable, le cadre de référence vise à répondre à deux grandes questions :

- 1) Comment l'École communautaire citoyenne peut-elle apporter une contribution nouvelle, unique et importante à la vitalité des CFA du Canada tout en accomplissant son mandat éducatif?
- 2) Comment par l'entremise de l'École communautaire citoyenne instaurer une culture de collaboration d'apprentissage collectif pour une meilleure prise en charge de notre évolution comme communauté?

Le cadre de référence reconnaît et intègre les composantes essentielles du modèle d'autonomie culturelle⁵³ et fait le lien avec les visées de l'École communautaire citoyenne soit, la **réussite**, le **continuum** en éducation de la petite enfance à l'âge adulte : continuum d'apprentissage et continuum de programmes, services et infrastructures de même que l'**engagement** individuel et collectif.

«Comment la communauté et les milieux d'apprentissage peuvent-ils se mobiliser pour faciliter le cheminement ou l'évolution de cette personne francophone ou francophile dans un continuum d'apprentissage tout le long de la vie, dans un continuum de services qui répond à ses besoins, au sein d'infrastructures adéquates et dans un espace francophone dynamique, actualisant, socialisant et communautarisant? Un espace qui lui permettra de s'actualiser et de redonner à son tour, de s'investir dans cette communauté, de devenir un citoyen responsable et engagé.» P.14.

Ce cadre de référence a pour but de fournir une toile de fond, des pistes et des conditions gagnantes pour appuyer le déploiement de l'École communautaire citoyenne partout au Canada. Il s'inspire largement du document de fondements intitulé *École communautaire citoyenne, un projet rassembleur par et pour la francophonie canadienne*, découlant des travaux d'une équipe de chercheurs composée de Nathalie

⁵² Source : <http://www.fnscf.ca/publications/>

⁵³ LANDRY, Rodrigue, Réal ALLARD et Kenneth DEVEAU (2010). École et autonomie culturelle – Enquête pancanadienne en milieu scolaire francophone minoritaire, Institut canadien de recherche sur les minorités linguistiques (ICRML), p. 21.

Bélanger, titulaire de la Chaire de recherche en éducation et francophonies de la Faculté d'éducation de l'Université d'Ottawa, de Rodrigue Landry, directeur général de l'ICRML, de Jules Rocque, professeur à la Faculté d'éducation de l'Université de Saint-Boniface, ainsi que de Réjean Aubut, rédacteur.

AUTRES RÉFÉRENCES PERTINENTES :

26. **ALLARD, R., R. LANDRY et K. DEVEAU. 2009. Aspirations éducationnelles et intentions de faire vie-carrière dans leur communauté des élèves de 12^e année des écoles de langue française de l'Ontario. Moncton, Institut canadien de recherche sur les minorités linguistiques. Association des universités de la francophonie canadienne.**

La théorie de l'autodétermination de Deci et Ryan (1985, 2000 et 2002) se fonde sur la prémisse suivante : l'individu est prédisposé à être actif dans son interaction avec l'environnement et à adopter des comportements pour des raisons internes (par suite d'un choix personnel ou pour le plaisir de la tâche elle-même) plutôt qu'externes. Plus l'environnement lui permet de manifester son autonomie (ce qui suppose un environnement non contrôlant), plus il est probable qu'il développera ses capacités d'autodétermination. Modèle ACA : le sentiment **d'autonomie**, le sentiment **de compétence** et le sentiment **d'affiliation** influent sur l'autodétermination.

27. **ARNOLD, Hillary, Anne MOTTE et Lindsay DECLOU. CONSEIL ONTARIEN DE LA QUALITÉ DE L'ÉDUCATION SUPÉRIEURE (COQUES). Aperçu de la participation des francophones à l'éducation postsecondaire en Ontario. Rapport En question no 17. Novembre 2013.**

Source : http://www.heqco.ca/fr-CA/Research/At_Issue_Papers/Pages/Summary.aspx?link=19

28. **COLLÈGE BORÉAL. Mémoire du Collège Boréal en vue du renouvellement du programme des langues officielles en enseignement. Vers l'égalité réelle de l'éducation postsecondaire en français dans le Nord et le Centre-Sud-Ouest de l'Ontario. Mars 2013.**

29. **COMITÉ SÉNATORIAL PERMANENT DES AFFAIRES SOCIALES, DES SCIENCES ET DE LA TECHNOLOGIE. Ouvrir la porte : Surmonter les obstacles aux études postsecondaires au Canada. Décembre 2011**

Source : <http://www.parl.gc.ca/Content/SEN/Committee/411/soci/rep/rep06dec11-f.pdf>

30. **COMMISSAIRE AUX LANGUES OFFICIELLES. Deux langues, tout un monde de possibilités : L'apprentissage en langue seconde dans les universités canadiennes. Octobre 2009.**

Source : http://www.ocol-clo.gc.ca/html/stu_etu_102009_f.php

31. **CONSEIL ONTARIEN DE LA QUALITÉ DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR (COQES). Vers un cadre de responsabilisation pour l'éducation postsecondaire de l'Ontario. Toronto, COQES. 2009.**

Source : <http://www.heqco.ca/SiteCollectionDocuments/MYAAs%20Framework%20FR.pdf>

32. DALLAIRE, Christine. «*Not Just Francophone*»: *The Hybridity of Minority Francophone Youths in Canada*, dans *Revue internationale d'études canadiennes*, no 28, 2003, p. 163-199.
33. Frenette, N., Churchill, S. et Quazi, S. (1985). Les écoles franco-ontariennes et la préparation aux études postsecondaires. *La Revue du Nouvel-Ontario*, 7, 91-108.
- Source : <http://www.refo.ca/resources/Les%20e%20coles%20franco-ontariennes%20et%20la%20pre%20paration%20aux%20e%20tudes%20postsecondaires%20-%20Normand%20Frenette,%20Stacy%20Churchill%20et%20Saeed%20Quazi.pdf>
34. LAMOUREUX, Sylvie A. *Rapport d'analyse des sondages des participantes et des participants aux activités de la direction en construction identitaire au Conseil scolaire de district des écoles catholiques du Sud-ouest (CSDÉCSO), 2006-2007 – rapport final*. Toronto. 2007b
35. LAMOUREUX, Sylvie A. *D'élève à étudiant : identité et compétences linguistiques et expériences de transition de jeunes francophones en milieu minoritaire en Ontario (Canada)*. 2013.
36. MAGNAN, Marie-Odile. *L'expérience sociale des institutions scolaires ; construire son identité linguistique au fil de la transition à l'enseignement supérieur*. *Revue canadienne d'enseignement supérieur*. Volume 43, No. 1, 2013, pages 44-62.
37. NEGURA, Lilian et André SAMSON. *Jeunes et travail : «l'avantage» d'être francophone en Ontario*.
- Source : <http://www.erudit.org/revue/ref/2008/v14/n1/018857ar.pdf>
38. PILOTE, Annie et Marie-Odile MAGNAN. *La construction identitaire des jeunes francophones en situation minoritaire au Canada : négociation des frontières linguistiques au fil du parcours universitaire et de la mobilité géographique*. *Cahiers canadiens de sociologie*. 37 (2) 2012.
- Source : <https://ejournals.library.ualberta.ca/index.php/CJS/article/viewFile/11787/14108>
39. PILOTE, Annie et Karinne VIEUX-FORT. *Les jeunes dans la francophonie canadienne : bibliographie thématique (1998-2009)*. Institut national de la recherche scientifique. Urbanisation Culture Société. ISBN 978-2-89575-194-6. Juin, 2009.
- Source : http://www.francophoniecanadienne.ca/main+fr+01_200+Les_jeunes_dans_la_francophonie_canadienne_bibliographie_thematique_1998-2009_.html?AnnonceCatID=9&AnnonceID=620
40. POWER, Marc C., François LAROCQUE et Albert NOLETTE. *Taxonomie juridique des institutions postsecondaires offrant des programmes et des services en français à l'extérieur du Québec*. *Manitoba Law Journal*. Volume 36. Issue 1. 2012.
- Source : <http://robsonhall.ca/mlj/content/taxonomie-juridique-des-institutions-postsecondaires-offrant-des-programmes-et-des-services>

41. RAE, Bob. *L'Ontario, chef de file en éducation*. Rapport et recommandations. Des attentes supérieures pour l'enseignement supérieur. Ministère de la Formation et des Collèges et Universités. Toronto. Février 2005.
Source : <http://www.tcu.gov.on.ca/epep/publications/postsecf.pdf>
42. TARDIF, Claudette., Frank MCMAHON. *Les Francophones et les études postsecondaires*. La revue canadienne d'enseignement supérieur. Vol. XIX-3. 1989.
43. Allard, R. (2005). *L'accessibilité aux études postsecondaires en français pour les élèves francophones en milieu minoritaire : une recension de recherches empiriques*. Rapport préparé pour l'Association des universités de la francophonie canadienne. Ottawa. (Non disponible en ligne)
44. GRIFFORE, Janine et le COMITÉ D'EXPERTS EN MATIÈRE D'ÉDUCATION POSTSECONDAIRE EN LANGUE FRANÇAISE DANS LES RÉGIONS DU CENTRE ET DU SUD-OUEST DE L'ONTARIO. *Bâtir l'avenir*. Pour accroître la capacité du système d'éducation de l'Ontario à dispenser un enseignement postsecondaire en langue française dans les régions du Centre et du Sud-Ouest. 2013.
Source : <http://www.tcu.gov.on.ca/fre/postsecondary/schoolsprogramms/MovingForwardFr.pdf>
45. Samson, André, Anne Thériault, Nicola Gazzola et Lilian Negura. *Les représentations sociales du travail chez les finissantes et les finissants des écoles secondaires de langue française de l'Ontario*. Rapport de recherche 2007. www.education.uOttawa.ca.
46. UNIVERSITÉ LAURENTIENNE. *Vision de l'établissement, mandat proposé et objectifs prioritaires*. Mémoire pour entreprendre le processus d'élaboration des ententes de mandat stratégique (EMS) présenté au ministère de la Formation et des Collèges et Universités. (Pas de date)
47. FÉDÉRATION NATIONALE DES CONSEILS SCOLAIRES FRANCOPHONES (FNCSF). *Strategy for completing the French language education system in Canada. Summary of the report of the Steering Committee on the inventory of needs of French-language school boards in Canada*. Octobre 2004.
- «That the CMEC⁵⁴, in collaboration with the FNCSF, consider setting up a working group responsible for formulating a strategy to ensure, within a five- to ten-year period, the availability of quality of French-language programming at the secondary education level throughout the country. Preparation for and access to postsecondary education should be included within this strategy. »
48. BOURGEOIS, Daniel. *Institut canadien de recherche sur les minorités linguistiques. Vers la pleine gestion scolaire francophone en milieu minoritaire. Étude des besoins des trente conseils scolaires francophones en milieu minoritaire au Canada. Étude réalisée pour la Fédération nationale des conseils scolaires francophones (FNCSF)*. Septembre 2004.

⁵⁴ CMEC : Council of Ministers of Education, Canada - Conseil des ministres de l'Éducation (Canada)

49. CARDINAL, Linda. Nathalie PLANTE et Anik SAUVÉ. *Les jeunes francophones de l'Ontario : Un profil statistique*. Chaire de recherche sur la francophonie et les politiques publiques. Université d'Ottawa. Ottawa (Ontario). Octobre 2006.

Source : <http://sciencessociales.uottawa.ca/crfpp/pdf/Jeunes-francophones-de-l-Ontario.pdf>

50. CHAMBRE DES COMMUNES DU CANADA. *5 000 postes bilingues à combler chaque année : le rôle des institutions postsecondaires dans la promotion de la dualité linguistique canadienne*. Ottawa, Rapport du Comité permanent des langues officielles, 2009.

Source :

<http://www.parl.gc.ca/content/hoc/Committee/402/LANG/Reports/RP3999183/langrp01/langrp01-f.pdf>

51. MINISTÈRE DE LA FORMATION ET DES COLLÈGES ET UNIVERSITÉS. *Étude des écarts : Les systèmes d'éducation postsecondaire et de formation de langue française et de langue anglaise*. 2008. Toronto. (Insuccès à la retrouver en ligne)

52. RÉSEAU DES CÉGEPs ET DES COLLÈGES FRANCOPHONES DU CANADA (RCCFC) : Rapports annuels

Source : <http://rccfc.ca>

Références : École orientante

53. BOURQUE, Patricia et Sonia CÔTÉ. *L'école orientante : une approche adaptée au développement de carrière de l'élève*. Cadre de référence. COMMISSION SCOLAIRE DES BOIS-FRANCS. 2004.

http://spip.csbf.qc.ca/fenped/IMG/pdf/CadreDeReference_janvier2004.pdf

54. LUSSIER, Sylvie. *Enseigner tout en orientant*. Pédagogie collégiale, pratique partagée. Volume 25 no 1. Automne 2011. http://www.aqpc.qc.ca/UserFiles/File/pedagogie_collegiale/Lussier-Vol_25-1.pdf

55. MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION DU QUÉBEC. *L'école orientante : un concept en évolution*. ISBN 2-550-36105-9. 2000.

Source :

http://www.mels.gouv.qc.ca/fileadmin/site_web/documents/dpse/serv_compl_milieu_defav/SEC_AppOrientante_75-0071_.pdf